

L'hebdo qui sort aussi le jeudi

NUITS TOULOUSAINES : SORTIR OU DORMIR, POURQUOI CHOISIR ?



Toulouse, ville morte ou ville de débauche ? Cette semaine, le JT propose de trinquer au vivre ensemble. Et de réconcilier fêtards et pantouflards.

pages 05 à 09

GRAND ANGLE

LES VICTIMES D'AZF DANS L'ATTENTE

Le troisième procès de la catastrophe s'est ouvert à Paris. Une audience abordée avec fébrilité par les sinistrés toulousains.

page 03

EN VUE

SOKAINA EL HAOUS

Cette jeune Toulousaine aide les plus démunis en multipliant les petits gestes du quotidien. Rencontre.

page 04

CULTURE

UN TICKET POUR BROADWAY

Avec "Manhattan Sisters", Mathilde et Anna Ramade nous transportent dans la bouillonnante Amérique des années 1950.

page 16

JOYAUX DES MERS

www.joyauxdesmers.com



Angelina

160°

En exclusivité sur le site
www.joyauxdesmers.com

RETROUVEZ NOS ARTICLES
PREMIUM SUR LE WEB



L'ÉDITORIAL

/// Par la nouvelle équipe
du Journal Toulousain

Mes chers voisins ?

Entre boire et conduire, c'est entendu, il faut choisir. Mais entre une ville festive et la tranquillité de ses citoyens, faut-il vraiment trancher ? «*Dossier insoluble !*» avait soufflé un jour, dans un mélange d'ironie et de lassitude, l' élu en charge du problème sous l'ancienne municipalité. Cette semaine, le JT s'attaque en effet à un sujet hautement épineux : comment concilier fête et tranquillité ? Après s'être gargarisée pendant des années de ses 100 000 étudiants et de la carte postale d'une ville conviviale et frivole, Toulouse doit aujourd'hui faire face à un nombre croissant de riverains excédés. Dilemme auquel elle est bien sûr loin d'être la seule ville à être confrontée.

« Dans une ère pourtant décrite
comme celle de la communication,
les différents acteurs n'arrivent pas
à se parler. »

Depuis plusieurs années, des chartes de bonne conduite liées à la vie nocturne ont essayé partout en France. Démarche certes louable mais à l'efficacité limitée quant à sa capacité à raisonner une personne ayant bu sans convier cette bonne vieille "modération", et chantant du Sardou à 3h du matin sous les fenêtres d'une paisible résidence. Promis, devant un sujet si sensible, on ne tombera pas dans la caricature. Entre ces soiffards d'étudiants écumant sans vergogne les bars en quête de pintes et les grincheux couche-tôt attendant le moindre bruit pour éructer contre leur voisin, loin de nous l'idée de prendre parti.

Mais comment expliquer qu'entre ces deux "populations", le torchon semble de plus en plus calciné ? Fait-on plus la fête qu'avant ? Différemment ? Plus fort ? Ou est-on moins tolérant qu'avant ? Il est en tout cas troublant de constater que dans une ère pourtant décrite comme celle de la communication, les différents acteurs n'arrivent pas à se parler. Alors doit-on se résigner à la vision angoissante d'une ville scindée en deux ? D'un côté, la fête sans limites, de l'autre, le calme plat ? Conscient que les bonnes intentions existent de chaque côté, le JT est parti, comme à son habitude, à la recherche des solutions, du côté de ceux qui croient encore au vivre ensemble.

▶ Réagissez à cet édito sur nos réseaux sociaux



SOMMAIRE

Page 03

GRAND ANGLE

Les victimes d'AZF veulent
entendre (et être entendues)

Page 04

ELLE MÉRITE DE FAIRE LA UNE

Sokaina El Haous,
"sauveuse" des plus pauvres



DOSSIER :

NUITS TOULOUSAINES :
SORTIR OU DORMIR, POURQUOI CHOISIR ?

Page 05

Toulouse fait-elle trop la fête ?

Page 06

"Bonjour la nuit" veut réveiller
le dialogue

Page 07

Les bars ouvrent la chasse au son

Page 08

La nuit, une affaire publique

Page 9

Les solutions de la semaine



Page 16

CULTURE

Un ticket pour Broadway



LIRE C'EST PARTICIPER

est édité par Scoparl News-Medias 3.1

32 Rue Riquet, 31000 Toulouse
Tél : 09.83.27.51.09
redaction@lejournaltoulouse.fr

Registre du commerce :
RCSB 803 281 880
N° Commission Paritaire:
1016 C 83361
ISSN : 2425.1151
Dépôt légal à parution

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Rémi Demersseman-Pradel

RÉDACTRICE EN CHEF :
Séverine Sarrat
severine.sarrat@lejournaltoulouse.fr

RÉDACTION :
Nicolas Mathé, Marine Mugnier, Delphine Tayac, Séverine Sarrat, Israa Lizati, Gael Cérez, Brice Bacquet, Audrey Somazzi et Thomas Gourdin.

CHEF DE PROJET :
Cécile Varin

CHEF DE PROJET WEB :
Vincent Penalba

CORRECTION :
Thomas Gourdin

PHOTOGRAPHES :
Franck Alix, Kevin Figuiet, Hélène Res-sayres.

MAQUETTE :
Isabelle Aubry

IDENTITÉ VISUELLE :
www.ecoimage.fr

ANNONCES LÉGALES :
Tél. : 09.83.27.51.41
annonceslegales@lejournaltoulouse.fr
Le Journal Toulousain est habilité à publier les annonces légales et judiciaires à Toulouse et l'arrondissement de Muret
Tarif préfectoral 2016 : 4,12 € HT la ligne.

ABONNEMENT :
48 € pour 50 numéros et le contenu numérique.

SERVICE COMMERCIAL
(annonces légales et parutions publiques)

Véronique Lapeyre
Tél : 07.62.89.26.21
service.commercial@lejournaltoulouse.fr

IMPRESSION :
Rotimpres (Espagne)
Pol. Ind. Casa Nova
Carrer Pla de l'Estany s/n
17181 Aiguaviva (Girona)

Journal fondé en 1997
par André Gallego

Les victimes d'AZF veulent entendre (et être entendues)

STÉRÉO. L'ouverture du troisième procès AZF a fait de nombreux sceptiques à Toulouse, où l'affaire est retransmise sur grand écran. La cour d'appel de Paris s'est engagée à améliorer le dispositif technique alors que les véritables débats débutent mardi prochain.

/// Par Thomas Gourdin

«C'est un procès ? On se croirait plutôt au cinéma.» Dans les couloirs du centre de congrès Pierre-Baudis où sera diffusé pendant quatre mois le jugement de la catastrophe AZF, Bernadette, une victime, mêle scepticisme et ironie. Comme beaucoup, elle regrette toujours la délocalisation de l'affaire à Paris. Awatef, 47 ans, appuie : «Le fait que peu de victimes assistent directement au procès et qu'ici, nous n'ayons pas les protagonistes en chair et en os, enlève beaucoup de solennité.» Il est 13h20 ce mardi et le premier jour d'audience de ce troi-

sième procès AZF va bientôt débiter dans la capitale. Petit à petit, la salle toulousaine se remplit. En partie. Sur les 700 places installées pour cette retransmission exceptionnelle, seules un peu plus de 400 vont finalement trouver pre-

Cette première séance se résume à l'appel de toutes les parties prenantes. Mais ce n'est pas la monotonie de l'exercice qui dérange le public. «L'image est floue, la caméra est fixée sur la juge, on ne voit pas qui parle. Et certains avocats ont pris la parole

« C'était le premier jour. Ça va peut-être s'arranger... »

neur. Dans l'assistance, Esther et Giovanni ont déjà suivi les deux premiers procès. Ils veulent «savoir ce qu'il s'est vraiment passé ce 21 septembre 2001». Les débats commenceront réellement la semaine prochaine.

sans micro, on n'a rien entendu», déplore Alexandre, 68 ans. À Paris, Pauline Miranda est tout aussi déçue. La présidente de l'Association des sinistrés du 21 septembre a fait le déplacement pour assister au procès. Elle non



plus n'a pu écouter l'ensemble des interventions. «La salle était trop petite et il manquait des micros. Or, la plupart des victimes d'AZF sont justement malentendantes !» se désole-t-elle, tout en assurant que la juge a pris en compte les doléances et promis des améliorations du dispositif technique. Depuis Toulouse, Alexandre essaie aussi d'être optimiste : «C'était le premier jour. Ça va peut-être s'arranger...» Dans la salle d'audience parisienne, un écran diffuse en di-

rect la vie du centre de congrès Pierre-Baudis. Le niveau d'affluence influencera-t-il les débats en rendant visibles les milliers de personnes touchées par l'explosion de l'usine AZF ? Les victimes abordent ces quatre mois de procédure entre fébrilité et espoir. «Nous souhaitons qu'elles soient entendues pour ne pas assister à un procès d'experts, que l'œil nouveau de ce tribunal puisse être une ouverture vers la vérité», résume Pauline Miranda. @t_gourdin

Digeek

PRODUCTIONS MULTIMÉDIA



APPLICATIONS

- Corporate & édition
- Magazines interactifs
- Sur-mesure



WEB

- Site internet
- E-mailing
- Référencement



VIDÉO

- Tournage & réalisation
- Montage
- 3 D

Tél. : 05 31 98 08 02 — email : contact@digeek.fr — www.digeek.fr
29 boulevard de Strasbourg, 31 000 Toulouse

204

► C'est le nombre de postes d'enseignants qui seront créés en Haute-Garonne pour la rentrée 2017. Le Rectorat a pris cette décision face à la forte hausse du nombre d'élèves écoles maternelles et primaires.



Une chaîne d'info 100% locale

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a validé la convention de TVSud Toulouse qui devrait voir le jour le 31 mai prochain, en reprenant l'ancienne fréquence de TLT. La nouvelle antenne du groupe Médias du Sud traitera de l'actualité, du sport, de l'économie et de la culture de la grande région avec un décrochage toulousain d'une heure à 18h30.



Un EPIDE à Toulouse

Un établissement pour l'insertion dans l'emploi (Epidé) ouvrira ses portes à 150 pensionnaires en avril prochain. Des jeunes peu ou pas qualifiés y seront accompagnés par des équipes éducatives, en internat. Pour une durée d'environ huit mois, ils bâtiront ainsi leur projet social et professionnel.

365 initiatives pour changer le monde

► L'entreprise toulousaine Efficycle, scruteur d'informations durables, vient d'éditer la 5^e édition de son eBook hors-série : "2016 en 365 initiatives pour réinventer notre monde". Gratuite, la publication répertorie les initiatives positives et inspirantes proposées par divers médias francophones durant l'année 2016.

ELLE MÉRITE DE FAIRE LA UNE

SOKAINA EL HAOUS

"Sauveuse" des plus pauvres



Généreuse

Avec son association Mon sourire avenir, Sokaina El Haous vient en aide aux plus démunis. «*Je défends plusieurs causes : les personnes âgées isolées, les sans-abris et les orphelins*», explique cette Toulousaine originaire de Mazamet. Le 11 janvier dernier, elle a organisé un repas solidaire pour une cinquantaine de mal-logés et de démunis en profitant de ses contacts dans la restauration et des réseaux sociaux.

Hyperactive

Des imitations d'Édith Piaf dans les maisons de retraite aux collectes des vêtements pour les plus pauvres en passant par l'envoi des couches dans les orphelinats. Devant son écran d'ordinateur, les idées fusent. «*Ce sont des actions spontanées, quotidiennes*», explique-t-elle.

Charitable

Sokaina El Haous, 28 ans, est serveuse dans plusieurs restaurants. Elle fait des extras et ne roule pas forcément sur l'or, mais n'hésite pas à investir son temps et son propre argent. «*Je donne tout parce qu'on rejoint le bon Dieu sans rien*», confie-t-elle.

Attentive

«*À Meknès au Maroc, j'ai donné 50 dirhams, l'équivalent de 5 euros, à une fille qui vendait des roses en lui demandant de garder la monnaie*», se remémore-t-elle, son émotion à demi masquée. «*Elle s'est jetée dans mes bras et s'est mise à pleurer*». Pour la jeune femme, c'est le déclic. De retour en France, elle vient en aide aux personnes «*qu'on a tendance à oublier*». Ce qui lui plaît, c'est déceler «*dans le regard des gens, de ceux qui reçoivent comme de ceux qui offrent, un sentiment de joie*». «*La joie de donner, et celle de recevoir*», renchérit la jeune femme.

Pieuse

Par ses actions, elle invite les gens à changer leur attitude envers les autres. «*Un sourire, un bonjour, simplement le fait de tendre la main compte*», s'exclame-t-elle. De son sac, elle sort une icône de Mère Thérèse, son modèle dans la vie. «*Elle ne me quitte jamais*». Et conclut d'un air dévot : «*Nous avons tous une part de bonté en nous. J'essaie de nourrir le bon côté des gens, les faire croire, là où il n'y a plus d'espoir*».

/// Par Brice Bacquet

NUITS TOULOUSAINES : SORTIR OU DORMIR, POURQUOI CHOISIR ?

TCHIN. Toulouse, ville morte ou ville de débauche ? Le débat sur la vie nocturne semble insoluble. D'un côté, excédés par les nuisances, des riverains multiplient les plaintes. De l'autre, des noctambules revendiquent le droit de se défouler. Sous pression, la mairie sanctionne certains bars. Pourtant, des alternatives pour concilier vie festive et tranquillité existent. Cette semaine, le JT propose de trinquer au vivre ensemble. Et de réconcilier fêtards et pantouflards.

TOULOUSE FAIT-ELLE TROP LA FÊTE ?

« Parfois, dans la rue, ça crie jusqu'à pas d'heure. Je n'ai pas envie d'appeler la police pour embêter tout le monde, mais on devrait plus considérer le sommeil des autres que le plaisir de la fête ! »

► Robert, 68 ans, retraité

« Je comprends les riverains qui râlent, mais il ne faut pas tomber dans l'extrême. On doit pouvoir concilier sommeil des habitants et envie festive des noctambules. Par exemple, plus de bars devraient disposer de fumoirs ou de cours intérieures. »

► Marie, 32 ans, institutrice

« Aujourd'hui, on vire les fêtards du centre-ville en fermant les bars ou les boîtes qui font trop de bruit. La mairie devrait encourager la culture, et non la tuer au nom de la sensibilité auditive de certains. »

► Yannis, 21 ans, étudiant



/// Par Gael Cérez

Suivant l'exemple de Bordeaux, Toulouse compte réduire les horaires d'ouverture des débits de boissons trop bruyants. Annoncée en novembre dernier, la commission communale de discipline des débits de boissons se réunira pour la première fois le 3 mars. Composée d'élus, de membres de la police municipale et de représentants professionnels, celle-ci convoquera les gérants

des établissements qui auront reçu deux procès-verbaux pour trouble à l'ordre public.

Sur les 900 établissements toulousains, une trentaine serait dans le collimateur de la municipalité. Si la médiation échoue, la mairie pourrait prendre un arrêté municipal pour les obliger à fermer «par exemple à 21 h pendant une semaine, puis 15 et 30 jours», selon Olivier Arsac, l'adjoint au maire chargé de la prévention et de la sécurité.

«Le maire considère qu'il y a depuis 10 ans un laxisme dont profite le monde de la nuit. Les terrasses débordent. Les volumes

de musique sont trop élevés. Les clients consomment dans la rue. Nous voulons rééquilibrer la vie festive et le respect du repos», affirme ce dernier.

Arrêté anti-alcool, extension à toute la nuit des patrouilles de policiers municipaux, mise en place d'une commission de la vie nocturne. Depuis le début du mandat de Jean-Luc Moudenc, les contrôles se sont multipliés pour répondre aux plaintes des riverains du centre-ville. «Nous demandons à la préfecture de sanctionner les établissements bruyants, mais les procédures sont longues et n'aboutissent pas tou-

jours. Cela crée un sentiment d'impunité», estime Olivier Arsac.

Visé par deux fermetures administratives en 2016, le bar Le Filochard, près du Pont-Neuf, a vu son affluence diminuer après des mesures prises par son propriétaire. «La tranquillité publique doit-elle sanctionner la fête à Toulouse ? Non ! On peut concilier les deux», considère Adam Shaw, le tenancier. «Je pense que les sanctions ne donnent aucun résultat. Ce qu'il faut, c'est du dialogue.»

TÉMOIGNAGE

Bonjour la nuit veut réveiller le dialogue

CONSTRUCTION. Prônant une autre voie que celle de la sanction, ce collectif d'usagers de la nuit né il y a moins d'un an, souhaite faire entendre la voix des citoyens attachés à l'animation nocturne et culturelle de Toulouse.

/// Par Delphine Tayac

Distribué depuis quelques mois dans les bars et différents lieux du centre-ville, un flyer rouge attire la curiosité des Toulousains. Portant la mention de Bonjour la nuit, il affiche une ambition : celle de rassembler les usagers de la nuit pour «imaginer un nouveau vivre ensemble.»

Derrière cette initiative, se cache une trentaine de bénévoles. Parmi eux, Maylis et Pauline, 35 et 30 ans, habitantes du centre-ville. La première, pourtant née à la campagne, et la seconde y travaillant, veulent défendre le caractère festif de leur ville. «Depuis plusieurs mois, on voit se resserrer l'étau autour des bars et des lieux culturels. J'ai eu envie de m'impliquer en tant que riveraine et citoyenne, pour ne

pas subir», lance Maylis, qui habite entre Saint-Pierre et la Daurade, un quartier animé. À l'origine de Bonjour la nuit, une accumulation de constats. L'arrêt des concerts dans plusieurs bars avec, en point d'orgue, ceux de la salle de spectacle La Dynamo. «Désormais, il est également im-

blic et auprès de la mairie est celle des associations de riverains qui se plaignent des nuisances», lance Maylis. «Les autres habitants, ceux qui souhaitent de la vie et de l'animation dans leur quartier, sans toutefois nier les problèmes, ne sont pas représentés.» Fédérés autour de ce constat, une

« Nous ne sommes pas un collectif de riverains ou de professionnels de la nuit, mais de citoyens. »

possible de trouver à manger après 2 heures du matin, c'est problématique pour ceux qui travaillent de nuit», indiquent les jeunes femmes. «Nous constatons que la seule voix portée dans le débat pu-

trentaine de Toulousains, âgés d'une vingtaine à une cinquantaine d'années, décide donc de fonder Bonjour la nuit en mars 2016, et de devenir un interlocuteur crédible. «Nous ne sommes



© Franck Alix/JT

pas un collectif de riverains ou de professionnels de la nuit, mais de citoyens. Nous voulons être les plus neutres et les plus représentatifs possible», explique Pauline. Discrètement mais sûrement, Bonjour la nuit engrange des soutiens. Le collectif revendique aujourd'hui 1 100 adhérents. Pour se faire entendre par les pouvoirs publics, les bénévoles travaillent à sa structuration. Depuis le mois de décembre, un questionnaire est disponible en ligne afin de comprendre les attentes et comportements de ses adhérents. Tout Toulousain désireux de participer, après adhésion gratuite en ligne, peut y répondre. Suivront, dans les trois prochains mois, des réunions publiques afin de former des groupes de travail. Les deux jeunes femmes ont déjà des idées. Pauline verrait bien

l'instauration d'un "conseil de la nuit" comme celui de Nantes, qui met autour de la table les acteurs de la nuit pour désamorcer les conflits. «Il faut aussi sensibiliser par la signalétique. À Paris, une campagne d'affichage a été lancée sur le canal Saint-Martin pour appeler au respect de la propriété. Cela a très bien fonctionné», lance Maylis. «Pour éviter que tout le monde sorte des bars en même temps, pourquoi ne pas échelonner les horaires de fermeture ?» Et de conclure : «C'est la question du lien social offerte par les bars qui est en jeu. Mais aussi celle de l'attractivité de la ville, pour garder de jeunes talents et rayonner au niveau européen.»

@DelphineTayac

ILS RÉINVENTENT LES SOIRÉES TOULOUSAINES



DES CONCERTS LE DIMANCHE

Pas de câble, de micro, ni d'enceintes, juste des instruments, une scène et des tapis au sol. C'est dans cette ambiance cosy que les Parenthèses acoustiques proposent, depuis deux ans, des concerts acoustiques pour découvrir des artistes locaux. Un format original qui évacue d'emblée tout risque de nuisance sonore. «Les groupes émergents ont de plus en plus de difficultés à trouver des dates et des lieux pour jouer, l'idée était de leur offrir un espace et un format inhabituels», explique Julien Auliba, bénévole. Organisés le dimanche à 16 heures chez le magasin ADHF à Saint-Cyprien, ces rendez-vous se répètent trois ou quatre fois par an. Les spectateurs repartent avec un enregistrement et les artistes avec la somme récoltée. Prochain concert le 12 février.



CLUBBER EN DÉBUT DE SOIRÉE

Depuis 2013, l'association toulousaine La Petite organise des soirées atypiques baptisées les "Waiting Room". Ces concerts de musique électronique se déroulent de 19 h 30 à 23 h 30 et investissent des lieux inattendus du patrimoine (chapelles, musées, friches industrielles...). «On utilise les codes du clubbing et on les renverse, on invite des artistes qui jouent en général après minuit», explique Robin Plusquellec, le directeur artistique. «À la base, le club est un lieu de partage et de parité on veut re-sensibiliser le public à cet état d'esprit.» Pour désamorcer les plaintes éventuelles, l'association glisse toujours un carton d'invitation aux riverains une semaine avant. Prochain Waiting Room, le 22 février, dans un lieu encore tenu secret.



REPORTAGE

Les bars ouvrent la chasse au son

CONCILIATION. Pour la mairie et certains riverains, les débits de boissons sont responsables des nuisances sonores. Ceux-ci tentent d'adapter leurs pratiques sans faire décliner leur commerce, mais pointent du doigt l'intolérance croissante dans la société.

/// Par Gael Cérez

Un soir comme un autre à Toulouse. Devant les bars du centre-ville, les bouffées de cigarettes ponctuent les échanges parfois aussi amusés qu'avinés. Les gens parlent, rient, chantent, s'embrassent, se lient et décompressent. Dans certains quartiers, la concentration de bars engendre un afflux important de fêtards qui remplissent les trottoirs jusqu'à tard dans la nuit ou tôt le matin. Le bruit ? Les clients n'y pensent pas trop.

«*Quand on est dans l'ambiance, on ne fait pas trop attention à ça*», reconnaît Camille, une jeune femme rencontrée rue Gabriel-Péri. Calfutrés derrière leurs fenêtres, les riverains de ces lieux de réjouissances, eux, en font une idée fixe. Revendiquant quelques centaines de membres, le collectif toulousain Droit au sommeil réclame la fermeture des débits de boissons à minuit. «*Nous ne sommes pas contre l'esprit festif du moment qu'il respecte les riverains*», peste son porte-parole. Une telle mesure ferait perdre 70 % du chiffre d'affaire au Snapper Rock, estime au doigt mouillé un serveur de ce bar de nuit incontournable de la rue Gabriel-Péri où transiteraient jusqu'à 500 personnes par soirée. À 3 h ou 4 h selon les matins, le personnel s'efforce de disperser les clients

qui s'attardent bruyamment devant le pub malgré sa fermeture. «*Quand la police municipale est là, elle nous regarde faire sans aider. Ils disent que c'est de notre responsabilité*», soupire Hugues, l'un des serveurs. «*Si elle*

« Nous ne sommes pas contre l'esprit festif du moment qu'il respecte les riverains »

venait chaque soir, ça serait plus facile ! »

Pour réduire les débordements d'une clientèle appréciant les couchés de soleil une bière à la main

sur le parapet du Pont-Neuf, Le Filochard a resserré la vis après avoir été frappé par deux fermetures administratives en 2016. Ses employés interdisent la consommation d'alcool au-delà de l'étroit trottoir qui borde l'établissement. «*J'ai aussi fait insonoriser les plafonds. Un limiteur empêche le volume de dépasser le seuil légal de 95 décibels. Je programme de la musique plus douce comme du jazz ou de la cumbia*», énumère Adam Shaw, attaché à sa mission de «*pépinière culturelle*». Attablé à une table en bois au fond de son bistrot, le patron du Filochard plisse les yeux d'un air malicieux : «*La tranquillité publique est une notion relative. Un camion poubelle à 6 h du matin en relève-t-il ? La fête, ce sont des gens qui dansent et qui chantent. J'essaie de concilier les deux.*» Rue Riquet, Le Petit

London s'est barricadé derrière un double vitrage et un sas à l'entrée pour respecter les normes acoustiques. Des travaux qui conviennent à l'exploitation actuelle du bistrot, «*mais qui ne permettent pas de programmer des concerts*», précise Nicolas Barthelemy, l'un des gérants. À la fin de son service, le barman à barbe et casquette invite à reconsidérer la notion de nuisance sonore. «*Les gens ne supportent plus d'entendre un bruit dans un appartement dont le loyer représente un tiers de leur salaire*», analyse-t-il. «*Il faudrait peut-être s'intéresser aux causes de cette intolérance : le vieillissement de la société et l'augmentation du stress au travail.*»

La nuit, une affaire publique

INNOVATIONS. La nuit est un territoire d'innovation selon Luc Gwiazdzinski, géographe à l'université Grenoble Alpes. Des expériences, menées par les citoyens, les professionnels de la nuit et les collectivités émergent afin de prévenir les nuisances.

/// Par Audrey Sommazi

La nuit nous appartient. C'est ce qu'affirme Luc Gwiazdzinski, géographe à l'université Grenoble Alpes et chercheur au laboratoire des sciences sociales Pacte. «*La nuit est l'affaire de tous. Cet espace particulier livré aux poètes, artistes et malfrats, a été conquis par l'homme au fil du temps, et en plusieurs étapes. L'une d'elles est l'éclairage des rues la nuit*», souligne l'auteur de l'article "Vers des politiques publiques de la nuit" pour la revue de l'École nationale d'administration hors les murs, en 2015. «*Aujourd'hui, la nuit est investie par l'homme, elle est colonisée par lui.*»

D'abord, parce que les horaires d'été permettent de profiter plus longtemps de l'espace public urbain, avance l'expert. Ensuite, parce que certaines entreprises fonctionnent en continu, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Enfin, de plus en plus de magasins proposent des offres commerciales en nocturne. «*La principale conséquence de ces évolutions est que la nuit est devenue un secteur économique à part entière*», affirme Luc Gwiazdzinski. À tel point que la nuit regroupe trois types d'activité : «*Une ville qui dort ; une ville qui travaille en continu ; une ville qui s'amuse.*» Or, il n'est pas facile de les faire coexister. D'ailleurs, dans les centres-villes, des conflits apparaissent entre des habitants soucieux de leur tranquillité et des consommateurs bruyants.

Pour tenter d'apaiser les relations entre les établissements de nuit et les

riverains, tendues depuis l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer dans les bars (loi Evin) en 2008, des initiatives sont mises en place. «*Des mesures d'un autre type, qui ne sont pas sécuritaires, s'inventent. Elles sont plus souples et replacent l'homme au cœur de la politique publique*», assure Luc Gwiazdzinski, qui ne s'avance pas à parler de politique publique de la nuit. «*Il est trop tôt pour le dire mais il y a un début d'amorce.*» À l'image de la ville de Paris qui a organisé des États généraux de la nuit en novembre 2010.

Durant deux jours et une nuit, 1 000 participants (citoyens, associations de riverains, professionnels de la nuit, chercheurs, élus) ont esquissé des solutions pour pacifier la vie nocturne. La plus visible d'entre elles est la création des "Pierrots de la nuit". Une bande d'artistes et un médiateur parcourent la capitale durant les nuits d'été pour défendre le vivre-ensemble en dialoguant avec les nocteurs pour les inciter à la discrétion.

La Ville de Paris a aussi instauré dans six arrondissements des comités de médiation réunissant mairie, police, riverains et professionnels, qui s'efforcent de dénouer les situations les plus conflictuelles. La maire Anne Hidalgo a également nommé un conseiller délégué chargé des questions relatives à la nuit.

La nuit est aussi l'affaire des citoyens, qui se sont de leur côté mobilisés. Dès 2003, les noctambules d'Amsterdam ont joué les précurseurs pour tranquilliser la vie nocturne en élisant leur "maire de la nuit". Ils ont aussi convaincu chaque établissement (bars, salles de concert, discothèques) de fixer leurs propres horaires de fermeture.

Sur le modèle de la capitale néerlandaise, Toulouse lui a emboité le pas en 2014, en élisant son "maire de la nuit". Pour le géographe, ce dernier effectue de la sensibilisation. «*Il porte les problématiques de la nuit auprès des collectivités et des professionnels et instaure un dialogue. En ce sens, cette action est positive.*»

LES DÉBITS DE BOISSONS À TOULOUSE

Le nombre de bars par habitant



Sur les 2 500 établissements de nuit toulousains...



... seuls 10 % troublent l'ordre public (bruit, incivilités...)

Sources : L'Etudiant et UMIH31

@AudreySommazi

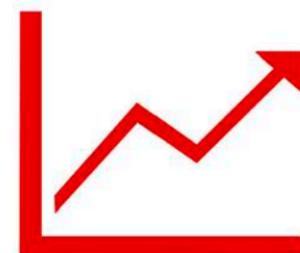
LES TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC LOURDEMENT SANCTIONNÉS



27 débits de boissons ont fait l'objet d'une fermeture administrative en 2016



44 avertissements ont été dressés



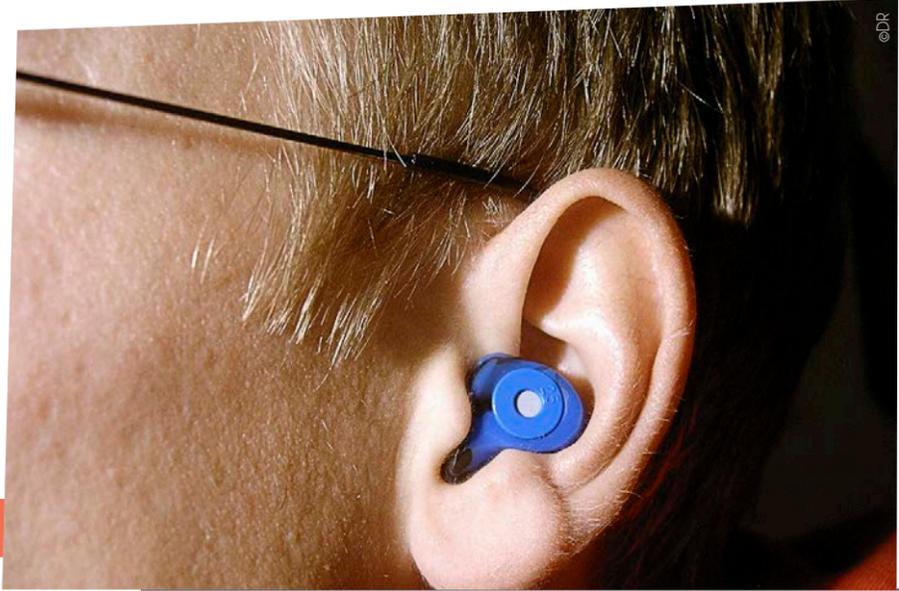
Soit une augmentation de **93 %** par rapport à 2011

Sources : Préfecture de Haute-Garonne, Mairie de Toulouse

01/ CONNAÎTRE SON DROIT

Le site bruit.fr, édité par le Centre d'information et de documentation sur le bruit, recense les informations relatives aux questions de bruit et de nuisances sonores. Créée par le ministère de l'Environnement en 1978, l'association propose des outils et des conseils pour promouvoir «la qualité de notre environnement sonore.» La gêne occasionnée par les bruits est complexe, résultant de plusieurs facteurs et des sensibilités de chacun. Le site permet de comprendre quelles conditions doivent être réunies pour qu'un tapage nocturne soit reconnu. Cela dépend de la distance sur laquelle le bruit est audible, sa fréquence de répétition et le caractère volontaire de l'acte de nuisance

www.bruit.fr



AGIR



02/ TROUVER DES TOILETTES

Le site de la mairie de Toulouse et des applications smartphones (Miss Pipi Toulouse, Toilettes à Toulouse) répertorient les toilettes publiques de la ville. Une envie d'uriner, et voilà la plupart des noctambules en train de se soulager contre un mur, ou entre deux voitures. Au prix de l'infraction, 150 euros pour «miction sur voie publique», autant se retenir sur quelques mètres. Si elles sont peu nombreuses, ces solutions ont au moins l'avantage d'être gratuites.

Miss Pipi Toulouse sur Apple Store
Toilettes à Toulouse sur Play store
www.plan.toulouse.fr



LES SOLUTIONS DE LA SEMAINE



Pour aller plus loin, la rédaction met en lumière des initiatives sur le thème de la semaine. Des outils, des interlocuteurs, des bons plans pour aider les fêtards et riverains à cohabiter.



03/ PRÉVENIR PLUTÔT QUE SÉVIR

Le ministère de l'Environnement a mis en place sept points de vigilance à suivre avant l'acquisition ou la location d'un bien. Son site propose d'évaluer la résistance de chacun au bruit et l'exposition sonore du futur logement. Ce sont quelques mesures à suivre et outils simples à disposition. On apprend notamment que les agglomérations de plus de 100 000 habitants disposent de "cartes de bruit" que l'on peut consulter avant de faire son choix.

www.developpement-durable.gouv.fr



04/ RENTRER EN BUS

De fin février à juin 2017, l'association Toulouse Nocturne lance le projet "Votre Chauffeur" : trois lignes bus de nuit du jeudi au samedi. Ancien maire de la Nuit et président de l'association, Christophe Vidal tente de réconcilier les usagers de la nuit et les riverains en manque de sommeil «en désengorgeant les places bruyantes.» De minuit à six heures, deux bus suivront, toutes les 25 minutes, un circuit de Jean-Jaurès jusqu'à la Place Saint-Pierre ou les Carmes. Une 3^e ligne ira jusqu'à Sesquières pour rejoindre les discothèques hors du centre. L'accent est mis sur la prévention avec la mise à disposition de préservatifs et d'éthylotests. Trajet à 2 euros (ou 4 euros le pass illimité).

www.toulousenocturne.com

N'hésitez plus !

VOS ANNONCES LÉGALES DANS VOTRE HEBDO

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1^{er} janvier 2017, fixe le prix de la ligne à 4.15€ HT pour le département de la Haute-Garonne.

Le Greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse : SELARL OFFICE DES GREFFIERS ASSOCIES DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE - Maîtres Anick FABRE, Denis GIUSEPPIN et Frédéric MONSEGU.
Place de la Bourse - 31068 Toulouse Cedex 7 - Tel : 05.61.11.02.00. Email : greffe@greffe-tc-toulouse.fr

LIQUIDATIONS

N° PC : 2017RJ0024

Jugement du 10/01/2017 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de **Monsieur ELKETROUSSI Bouabdallah** Appartement C21 5 rue Pierre Salles 31000 TOULOUSE peinture intérieure RM 488 221 219 liquidateur judiciaire : la SELARL DUTOT ET ASSOCIÉS prise en la personne de Me Jocelyne DUTOT 54 rue Pargaminières CS 18501 31685 TOULOUSE Cedex 6 Juge-commissaire : M. MOLVOT Date de cessation des paiements le 06/07/2016. Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2017RJ0035

Jugement du 12/01/2017 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de **Madame ZIRILLI Grazia Rosa** Chez Mme Laurence NGUYEN 2 Square de l'Arquillon-Bat B-Apt 106 31700 CORNE-BARRIEU vente à domicile RM 332 981 067 liquidateur judiciaire : Me REY Christian 2 bis avenue Jean Rieux 31506 TOULOUSE Cedex 5 Juge-commissaire : M. MOLINIÉ Date de cessation des paiements le 04/10/2016. Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2017RJ0019

Jugement du 10/01/2017 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de **La SASU AC CONSTRUCTION** 52 boulevard Gabriel Koenigs 31300 TOULOUSE Tous travaux de gros oeuvre de second oeuvre de VRD de fouilles travaux d'assainissements. RCS 808 893 523 liquidateur judiciaire : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me AMIZET 17 rue de Metz 31000 TOULOUSE Juge-commissaire : M. MOLVOT Date de cessation des paiements le 31/10/2016. Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2017RJ0021

Jugement du 10/01/2017 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de **la SARL Véhicules Importation Européen** Le Marais 31290 AVIGNONET-LAURAGAIS mandataire automobile RCS 801 934 282 liquidateur judiciaire : la SELARL DUTOT ET ASSOCIÉS prise en la personne de Me Jocelyne DUTOT 54 rue Pargaminières CS 18501 31685 TOULOUSE Cedex 6 Juge-commissaire : M. BLATCHE Date de cessation des paiements le 20/12/2016. Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2017RJ0025

Jugement du 10/01/2017 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de **La SARL ABINADER** 20 rue Hermes 31520 RAMONVILLE-SAINT-AGNE Conseil en organisation et en stratégie commerciale, négoce de produits de chaudronnerie et d'usinage RCS 489 604 140 liquidateur judiciaire : la SELARL DUTOT ET ASSOCIÉS prise en la personne de Me Jocelyne DUTOT 54 rue Pargaminières CS 18501 31685 TOULOUSE Cedex 6 Juge-commissaire : M. COSSET Date de cessation des paiements le 21/07/2016. Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2017RJ0027

Jugement du 10/01/2017 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de **La SARL M & F** 6 boulevard des Minimes 31200 TOULOUSE Restauration traditionnelle, saladerie, vente à emporter et à consommer sur place RCS 803 696 806 liquidateur judiciaire : Me REY Christian 2 bis avenue Jean Rieux 31506 TOULOUSE Cedex 5 Juge-commissaire : M. VERNIER Date de cessation des paiements le 13/09/2016. Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2017RJ0037

Jugement du 12/01/2017 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de **La SARL B.B.M.P.** Centre Commercial Carrefour-Lot A1 boulevard de l'Europe 31127 PORTET-SUR-GARONNE le négoce d'articles de décoration luminaires bijoux maroquinerie vêtements de marque divers accessoires et mobilier RCS 410 179 303 liquidateur judiciaire : la SELARL EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU 5 rue du Prieuré 31000 TOULOUSE Juge-commissaire : M. VERNIER Date de cessation des paiements le 15/10/2016. Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2017RJ0042

Jugement du 12/01/2017 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de **La SARL CHEZ NOUS** restaurant 85 rue Pierre-Paul Riquet 31000 TOULOUSE RCS 509 240 834 liquidateur judiciaire : Me REY Christian 2 bis avenue Jean Rieux 31506 TOULOUSE Cedex 5 Juge-commissaire : M. MOLINIÉ Date de cessation des paiements le 21/09/2016. Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

Notre adresse mail :



annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

N° PC : 2017RJ0041

Jugement du 12/01/2017 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de **Monsieur BECUE Stéphane Alain** 49 avenue Winston Churchill 31340 VILLEMUR-SUR-TARN électricité générale et vente de matériel électrique RCS 350 548 095 liquidateur judiciaire : Me REY Christian 2 bis avenue Jean Rieux 31506 TOULOUSE Cedex 5 Juge-commissaire : M. MOLINIÉ Date de cessation des paiements le 06/04/2016. Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2017RJ0031

Jugement du 12/01/2017 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sur résolution de plan à l'égard de **La SARL ENTREPRISE DE PROPRIETE INDUSTRIELLE F. NOGUES** 8 rue Fontgrasse 31700 BLAGNAC nettoyage, entretien, rénovation de tous locaux RCS 400 657 979 liquidateur judiciaire : la SELARL EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU 5 rue du Prieuré 31000 TOULOUSE Juge-commissaire : Mme RAYMONDIS Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2017RJ0032

Jugement du 12/01/2017 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sur résolution de plan à l'égard de **La SARL SUSHI-EXPRESS** 15 avenue de Fronton 31200 TOULOUSE fabrication de plats cuisinés à emporter, livraison à domicile ou sur place RCS 529 800 153 liquidateur judiciaire : la SELARL EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU 5 rue du Prieuré 31000 TOULOUSE Juge-commissaire : Mme RAYMONDIS Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2017RJ0033

Jugement du 12/01/2017 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sur résolution de plan à l'égard de **La SARL SUSHITAWAN** 15 avenue de Fronton 31200 TOULOUSE préparation de plats cuisinés à consommer sur place à emporter ou en livraison. RCS 804 376 630 liquidateur judiciaire : la SELARL EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU 5 rue du Prieuré 31000 TOULOUSE Juge-commissaire : Mme RAYMONDIS Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2017RJ0034

Jugement du 12/01/2017 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sur résolution de plan à l'égard de **La SARL thai.pathen** 1/3 avenue de Cornebarrieu 31700 BLAGNAC traiteur asiatique, fabrication de plats cuisinés à emporter ou en livraison. RCS 803 019 405 liquidateur judiciaire : la SELARL EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU 5 rue du Prieuré 31000 TOULOUSE Juge-commissaire : Mme RAYMONDIS Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2017RJ0038

Jugement du 12/01/2017 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sur résolution de plan à l'égard de **la SARL MAXGUNNER** 5 rue des Scouts 31200 TOULOUSE Vente d'articles de sport airsoft. RCS 493 419 188 liquidateur judiciaire : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me BENOIT 17 rue de Metz 31000 TOULOUSE Juge-commissaire : M. MOLVOT Date de cessation des paiements le 30/06/2016. Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2016RJ0244

Jugement du 12/01/2017 : conversion en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité autorisée jusqu'au 12/04/2017 de **la SAS EKVATORO** Centre Commercial Labège 2 L 700 La Pyrénéenne Local R 310 31670 LABEGE liquidateur judiciaire : Me REY Christian 2 bis avenue Jean Rieux 31506 TOULOUSE Cedex 5 RCS 797 642 741.

N° PC : 2017RJ0018

Jugement du 10/01/2017 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de **la SARL SOCIETE SAYA** 65 allée Maurice Sarraut 31300 TOULOUSE Toutes prestations de coiffure pose de prothèses ongulaires vente de produits capillaires. RCS 503 347 536 liquidateur judiciaire : la SELARL DUTOT ET ASSOCIÉS prise en la personne de Me Jocelyne DUTOT 54 rue Pargaminières CS 18501 31685 TOULOUSE Cedex 6 Juge-commissaire : M. COSSET Date de cessation des paiements le 01/09/2016. Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2017RJ0020

Jugement du 10/01/2017 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de **la SARL MICHEL COLOMBIE** Le Village 31160 SENGOUAGNET Travaux de charpente, couverture, zinguerie, construction de maisons à ossature bois, bardage, parquet, terrasses bois. RCS 507 692 226 liquidateur judiciaire : la SELARL EGIDE prise en la personne de Me Alix BRENAC 4 place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS Juge-commissaire : M. COSSET Date de cessation des paiements le 15/11/2016. Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2017RJ0022

Jugement du 10/01/2017 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de **la SARL «MATHIEU THOMAS SENAC ISOLATION» par abréviation M.T.S.I.** 14 chemin des Graves 31450 DONNEVILLE Travaux de plâtrerie et d'isolation - Aménagement Intérieur des immeubles. RCS 500 483 995 liquidateur judiciaire : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me AMIZET 17 rue de Metz 31000 TOULOUSE Juge-commissaire : M. COSSET Date de cessation des paiements le 31/10/2016. Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2017RJ0023

Jugement du 10/01/2017 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de **la SAS CADILY** 18 bis avenue de Versailles 31700 CORNE-BARRIEU La vente de chaussures, vêtements, maroquinerie et accessoires divers. RCS 800 920 126 liquidateur judiciaire : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me BENOIT 17 rue de Metz 31000 TOULOUSE Juge-commissaire : M. COSSET Date de cessation des paiements le 01/11/2016. Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2017RJ0026

Jugement du 10/01/2017 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de **La SARL YUKI SUSHI** 7 avenue de Villemur 31140 SAINT-ALBAN Restaurant de sushis avec livraison à domicile et vente à emporter. RCS 534 363 924 liquidateur judiciaire : la SELARL DUTOT ET ASSOCIÉS prise en la personne de Me Jocelyne DUTOT 54 rue Pargaminières CS 18501 31685 TOULOUSE Cedex 6 Juge-commissaire : M. MOLVOT Date de cessation des paiements le 14/12/2016. Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2017RJ0036

Jugement du 12/01/2017 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de **La SARL ASSIETTE SANS GLUTEN** 62 chemin de Lavernois 31410 LON-GAGES vente à distance sur catalogue spécialisé RCS 807 790 027 liquidateur judiciaire : Me REY Christian 2 bis avenue Jean Rieux 31506 TOULOUSE Cedex 5 Juge-commissaire : M. MOLINIÉ Date de cessation des paiements le 05/12/2016. Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2017RJ0039

Jugement du 12/01/2017 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de **La SARL KALEY'S** 21 rue Edgard Degas Appartement C207 31200 TOULOUSE organisation de salons et vente ambulantes RCS 453 677 213 liquidateur judiciaire : la SELARL EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU 5 rue du Prieuré 31000 TOULOUSE Juge-commissaire : M. VERNIER Date de cessation des paiements le 01/08/2016. Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2017RJ0040

Jugement du 12/01/2017 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de **La SASu DREAM CHICHA** 6 rue de la Fonderie 31000 TOULOUSE salon de thé, vente et dégustations de thé, restauration rapide RCS 801 504 473 liquidateur judiciaire : la SELARL EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU 5 rue du Prieuré 31000 TOULOUSE Juge-commissaire : Mme RAYMONDIS Date de cessation des paiements le 13/12/2016. Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

Infogreffe.fr : un accès direct aux informations des Greffes des Tribunaux de Commerce.



L'INFORMATION LÉGALE SUR LES ENTREPRISES

infogreffe
Les Greffes des Tribunaux de Commerce

Le Greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse : SELARL OFFICE DES GREFFIERS ASSOCIES DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE - Maîtres Anick FABRE, Denis GIUSEPPIN et Frédéric MONSEGU.
Place de la Bourse - 31068 Toulouse Cedex 7 - Tel : 05.61.11.02.00. Email : greffe@greffe-tc-toulouse.fr

N° PC : 2016RJ0940

Jugement du 12/01/2017 : conversion en liquidation judiciaire de **M. PINTO DOS SANTOS Casimiro** 17 BIS route du Bragot 31470 FON-SORBES liquidateur judiciaire : la SELARL EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU 5 rue du Prieur 31000 TOULOUSE RM 800 191 504.

N° PC : 2016RJ0904

Jugement du 10/01/2017 : conversion en liquidation judiciaire de la **SAS LA PAILLOTTE** 304 route de Bessières 31660 BUZET-SUR-TARN liquidateur judiciaire : la SELARL DUTOT ET ASSOCIES prise en la personne de Me Jocelyne DUTOT 54 rue Pargaminières CS 18501 31685 TOULOUSE Cedex 6 RCS 811 729 656.

N° PC : 2016RJ0909

Jugement du 10/01/2017 : conversion en liquidation judiciaire de la **SARL LM** 875 route de Bouloc 31620 CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS liquidateur judiciaire : la SELARL DUTOT ET ASSOCIES prise en la personne de Me Jocelyne DUTOT 54 rue Pargaminières CS 18501 31685 TOULOUSE Cedex 6 RCS 501 619 464.

N° PC : 2016RJ0910

Jugement du 10/01/2017 : conversion en liquidation judiciaire de **La SARL TFA CONSTRUCTIONS** 10A rue du Lion 31330 GRENADE liquidateur judiciaire : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me AMIZET 17 rue de Metz 31000 TOULOUSE RCS 811 379 353.

N° PC : 2016RJ0880

Jugement du 12/01/2017 : conversion en liquidation judiciaire de **la SAS LES MAISONS ÉTOILES OCCITANE** 7 allée des Sports 31120 PORTET-SUR-GARONNE liquidateur judiciaire : Me REY Christian 2 bis avenue Jean Rieux 31506 TOULOUSE Cedex 5 RCS 810 522 367.

N° PC : 2016RJ0918

Jugement du 12/01/2017 : conversion en liquidation judiciaire de **La SNC N.I.A.L.** 170 avenue Jean Rieux 31500 TOULOUSE liquidateur judiciaire : la SELARL EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU 5 rue du Prieur 31000 TOULOUSE RCS 538 796 350.

N° PC : 2016RJ0919

Jugement du 12/01/2017 : conversion en liquidation judiciaire de **La SAS ELTEM** 39/41 rue Saint-Rome 31000 TOULOUSE liquidateur judiciaire : la SELARL EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU 5 rue du Prieur 31000 TOULOUSE RCS 793 724 592.

N° 14RJ681 - 14RJ787

Conformément à l'article R. 643-6 du code de commerce, les créanciers et l'administrateur sont informés du dépôt au Greffe par Maître VINCENEUX de l'état de collocation de la liquidation judiciaire de la : **SARL BAVAROISE INVEST - SARL LGB** 59 boulevard de Strasbourg 31000 TOULOUSE

Pour de lots de copropriété n°1-10 et 14 situé 59 bis de Strasbourg à Toulouse figurant au cadastre de la dite commune sous les relations suivantes : Section AB N°56 02A46CA Les contestations sont formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC par déclaration au Greffe du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULOUSE.

N° PC : 2016EX0077 (GTC Montauban)

Jugement du 02/01/2017 : conversion en liquidation judiciaire de **la SARL MediLink** 2 rue de l'Ourmède Zone Industrielle Eurocentre 31620 CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS liquidateur judiciaire : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me AMIZET 17 rue de Metz 31000 TOULOUSE Maintient Me CAVIGLIOLI en qualité d'administrateur judiciaire avec mission d'assurer le mise en œuvre du plan et de procéder aux licenciements. RCS 802 810 325.

N° PC : 2013EX0061 (GTC Bayonne)

Ordonnance du Président du Tribunal de Commerce de Bayonne en date du 29/12/2016 : désignation en qualité de liquidateur judiciaire : la SELARL GUERIN ET ASSOCIES prise en la personne de Me Dominique GUERIN 2 Rue du 49ème BP 8278 64182 BAYONNE en remplacement de Me Dominique GUERIN dans le cadre de la procédure collective : **SARL AKZIO** 4 Impasse Oihana 64200 BASSUSSARRY.

REDRESSEMENTS

N° PC : 2016RJ0380

Jugement du 10/01/2017 : conversion du redressement en liquidation judiciaire simplifiée de **la SARL «LE RETOUR»** 12 chemin des Pouchetos 31800 LABARTHE-RIVIERE liquidateur judiciaire : la SELARL EGIDE prise en la personne de Me Alix BRENAC 4 place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS RCS 790 977 185.

N° PC : 2009RJ1096

Jugement du 12/01/2017 prononçant la résolution du plan de redressement arrêté en faveur de **SNC PHARMACIE RISSE** 11 rue de Remusat 31000 TOULOUSE pharmacie RCS 392 202 065.

N° PC : 2009RJ1097

Jugement du 12/01/2017 prononçant la résolution du plan de redressement arrêté en faveur de **Mademoiselle RISSE Isabelle** 2 impasse des Platanes 31240 L'UNION pharmacie NI.

N° PC : 2017RJ0017

Jugement du 10/01/2017 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de **la SARL DE LA CASSOULADE** Lieu-Dit les Marris 31580 LECUSSAN L'exploitation et la gestion de biens agricoles. Travaux agricoles. RCS 498 047 828 mandataire judiciaire : la SELARL EGIDE prise en la personne de Me Alix BRENAC 4 place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS Juge-commissaire : M. COSSET Date de cessation des paiements le 09/03/2016. Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2017RJ0029

Jugement du 10/01/2017 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de **la SARL MC KEBAB CAFE** Les Portes de Toulouse 2 rue du Port Haut Lot N°7 31330 GRENADE Snack sur place et à emporter, traiteur. RCS 804 911 154 mandataire judiciaire : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me BENOIT 17 rue de Metz 31000 TOULOUSE Juge-commissaire : M. MOLVOT Date de cessation des paiements le 29/04/2016. Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2017RJ0030

Jugement du 10/01/2017 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de **La SARL R-HABITAT TOULOUSE anciennement SOLISOL TOULOUSE** 3 boulevard du Libre Echange 31650 SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE Couverture, ravalement, menuiserie, isolation, travaux du bâtiment en général. RCS 805 206 521 mandataire judiciaire : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me BENOIT 17 rue de Metz 31000 TOULOUSE Juge-commissaire : M. MOLVOT Date de cessation des paiements le 20/06/2016. Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

Pour vos demandes de devis :

Notre numéro de téléphone :

09 83 27 51 41

Notre adresse mail :

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

N° PC : 2015RJ0960

Jugement du 10/01/2017 : clôture arrêtant le plan de redressement de la **SARL EURL B'B NET** Route d'Arbas le Village 31160 CASTEL-BIAGUE Commissaire à l'exécution du plan : la SELARL EGIDE prise en la personne de Me Alix BRENAC 4 place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS RCS 792 299 521.

N° PC : 2015RJ1097

Jugement du 10/01/2017 : jugement arrêtant le plan de redressement de la **SARL ISOLMURS** 141 chemin de la Peyrette 31170 TOURNEFEUILLE Commissaire à l'exécution du plan : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me BENOIT 17 rue de Metz 31000 TOULOUSE RCS 801 088 600.

N° PC : 2015RJ1148

Jugement du 10/01/2017 : jugement arrêtant le plan de redressement de la **SARL R3A** 286 rue Henri Desbals 31000 TOULOUSE Commissaire à l'exécution du plan : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me BENOIT 17 rue de Metz 31000 TOULOUSE RCS 808 217 640.

N° PC : 2015RJ1046

Jugement du 12/01/2017 : jugement arrêtant le plan de redressement **SARL JSB** 53 rue Bernard Amiel 31140 SAINT-ALBAN Commissaire à l'exécution du plan : Me REY Christian 2 bis avenue Jean Rieux 31506 TOULOUSE Cedex 5 RCS 490 517 034.

N° PC : 2015RJ1091

Jugement du 12/01/2017 : jugement arrêtant le plan de redressement **La SA ESPES** RN 20 31120 PORTET-SUR-GARONNE Commissaire à l'exécution du plan : la SCP CAVIGLIOLI-BARON-FOURQUIE en la personne de Me CAVIGLIOLI 10 rue d'Alsace-Lorraine 31000 TOULOUSE RCS 630 801 967.

N° PC : 2015RJ1092

Jugement du 12/01/2017 : jugement arrêtant le plan de redressement **la SARL LES COMPAGNONS DU PORTAIL** avenue Louis Pasteur Lieu dit Podio 31600 MURET Commissaire à l'exécution du plan : la SCP CAVIGLIOLI-BARON-FOURQUIE en la personne de Me CAVIGLIOLI 10 rue d'Alsace-Lorraine 31000 TOULOUSE RCS 403 719 917.

N° PC : 2016RJ0566

Jugement du 12/01/2017 : jugement arrêtant le plan de redressement **la SARL ESPES GESTION SARL** Route Nationale 20 31120 PORTET-SUR-GARONNE Commissaire à l'exécution du plan : la SCP CAVIGLIOLI-BARON-FOURQUIE en la personne de Me CAVIGLIOLI 10 rue d'Alsace-Lorraine 31000 TOULOUSE RCS 418 217 527.

CLOTURES

N° PC : 2001RJ0487

Jugement du 12/01/2017 : clôture pour insuffisance d'actif de **Serge MORELLO** 13 chemin de Trigubéoure Cidex 4026 31180 LAPEYROUSE-FOSSAT RM 301 735 619.

N° PC : 2015RJ0462

Jugement du 12/01/2017 : clôture pour insuffisance d'actif de **SARL SOCIETE REPERAGE** 18 rue Maurice Caunes 31200 TOULOUSE RCS 349 682 716.

N° PC : 2015RJ0466

Jugement du 12/01/2017 : clôture pour insuffisance d'actif de **SAS APPN** 6 rue Maurice Hurel 31500 TOULOUSE RCS 795 399 237.

N° PC : 2015RJ0469

Jugement du 12/01/2017 : clôture pour insuffisance d'actif de **SARL N.M.S.** 176 bis avenue des Etats Unis 31200 TOULOUSE RCS 792 783 284.

DIVERS

N° PC : 2017RJ0028

Jugement du 10/01/2017 : ouverture d'une procédure de sauvegarde à l'égard de **La SARL S.M.V.E.** 9 avenue de la Mouyssaguère 31280 DREMIL-LAFAGE Etude, fabrication, achat, la vente de tous produits ou services liés à l'épuration, à l'environnement et aux loisirs. RCS 400 896 973 mandataire judiciaire : Me REY Christian 2 bis avenue Jean Rieux 31506 TOULOUSE Cedex 5 Administrateur : la SCP CAVIGLIOLI-BARON-FOURQUIE prise en la personne de Me FOURQUIE 10 rue d'Alsace-Lorraine 31000 TOULOUSE mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion Juge-commissaire : Mme RAYMONDIS Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2015RJ0414

Jugement en date du 12/01/2017 : jugement d'interdiction de gérer 7 ans à l'encontre de **Monsieur MHAMDI Karim** 109 boulevard Philippe Ripert 83200 TOLON de la M. MHAMDI Karim RM 539 019 448.

Le GIP PPLE lance le portail : PPLE.fr



Le site de référence des informations et de la publicité légale des entreprises

Les trois acteurs du domaine de la publicité légale :

- l'APTE (Association de la Presse pour la Transparence Économique),
- le CNGTC (Conseil National des Greffiers des Tribunaux de Commerce),
- la DILA (Direction de l'Information Légale et Administrative),

mettent à la disposition des usagers un nouveau Portail d'accès à la Publicité Légale des Entreprises : **PPLE.fr**



Accessible à partir de l'adresse **www.pple.fr**

ce nouveau site offre un accès unique à l'ensemble des informations légales sur les sociétés et les entreprises commerciales détenues par les sites :

- **actulegales.fr** qui référence l'ensemble des annonces publiées dans les journaux français d'annonces légales ;
- **bodacc.fr** qui détient les données publiées sur le Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales ;
- **Infogreffe.fr** qui centralise l'ensemble des documents déposés aux registres du commerce.

Mis en œuvre dans le cadre du GIP (Groupement d'intérêt public) PPLE, le portail offre la possibilité de rechercher une entreprise, soit par :

- l'utilisation de mots-clés à travers une recherche « full-text » ou une recherche avancée,
- soit via le département en cliquant sur une carte de France,
- soit par le code APE,
- soit encore en affichant les dernières entreprises ayant enregistré un mouvement.

Le site offre l'accès à plus de 8 millions d'entreprises et indique pour chacune d'elle, les informations ou publicités légales disponibles sur les sites partenaires. L'utilisateur peut ensuite afficher l'information qu'il recherche directement sur le site partenaire (Infogreffe.fr, Bodacc.fr ou Actulegales.fr).

La mise en place de ce portail vise à contribuer à la transparence économique en associant les 3 acteurs français de la publicité légale.



Notre numéro de téléphone :

09 83 27 51 41

CONSEILS D'EXPERTS

/// Par Michaël Malka

Le risque pénal, un risque qui ne doit pas être négligé par le chef d'entreprise.



Janaina LEYMARIE

> Avocate au Barreau de Toulouse

38 rue Monplaisir
31400 Toulouse
06.27.22.26.54
avocat.leymarie@gmail.com
www.avocat-leymarie-toulouse.fr

A priori, le droit pénal peut sembler loin du monde de l'entreprise et le chef d'entreprise ne pense pas forcément avoir besoin d'un avocat pénaliste. Pourtant, le droit pénal constitue une menace réelle pour l'entreprise.

D'une part, le chef d'entreprise doit s'assurer du respect des normes applicables à son secteur d'activité. Très fréquemment, le non-respect de ces règles est sanctionné pénalement. Ainsi, il existe un droit pénal des sociétés, un droit pénal du travail, un droit pénal de l'environnement, un droit pénal de la consommation, un droit pénal médical, etc. En cas d'infraction, tant la société que le chef d'entreprise peuvent être déclarés pénalement responsables. D'autre part, en tant qu'employeur, le chef d'entreprise est responsable de la santé et de la sécurité de ses salariés. À ce titre, la responsabilité du chef d'entreprise peut être engagée en cas d'atteinte à l'intégrité physique d'un salarié, de mise en danger d'autrui, de harcèlement moral ou sexuel. De manière plus large, le non-respect des prescriptions sur l'hygiène et la sécurité du Code du travail est sanctionné d'une peine d'amende qui se trouve multipliée par le nombre de salariés concernés par l'infraction.

Les enjeux sont importants : dans les cas les plus graves, des peines d'emprisonnement peuvent être prononcées et le montant des amendes peut obérer de manière significative la situation financière de l'entreprise. À cela s'ajoutent les répercussions médiatiques d'une procédure pénale et son impact sur la réputation de l'entreprise.

Par conséquent, il est primordial, non seulement que le chef d'entreprise soit défendu par un avocat pénaliste dès lors que sa responsabilité pénale est mise en cause mais surtout qu'il soit conseillé de manière efficace en amont, afin d'identifier les sources potentielles d'engagement de responsabilité et de mettre en place les stratégies adéquates pour éviter que le risque pénal ne se réalise.

► La prochaine édition des Matinales Juridiques se déroulera le 21 février à partir de 19h, au Lab'Oïkos, 32 rue Riquet.

VENTE AUX ENCHÈRES



Maître Colette FALQUET
Avocat à TOULOUSE
8, Rue Bouquières 31000 TOULOUSE
Tel 05.61.53.10.60 - Fax 05.62.26.44.94
e-mail : avocats@falquet-co.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

JEUDI 9 MARS 2017 à 14H00

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULOUSE
PALAIS DE JUSTICE - 2, ALLEES JULES GUESDE

**MAISON D'HABITATION
AVEC PISCINE ET ABRI DE JARDIN
A
BEAUZELLE
27 RUE DES PEUPLIERS**

**MISE A PRIX :
150.000,00 EUROS**

A LA REQUETE DE : CREDIT IMMOBILIER DE France DEVELOPPEMENT dont le siège social est 26/28 rue de Madrid à 75008 PARIS, venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE France SUD OUEST venant lui-même aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE France MIDI-PYRENNES FINANCIERE REGIONALE

Ayant Maître C. FALQUET pour Avocat.

DESIGNATION & DESCRIPTION DES BIENS : Maison d'habitation de type 7 sur deux niveaux avec piscine et abri de jardin à BEAUZELLE 27, rue des Peupliers cadastrée section AB, numéro 298 pour une contenance de 6 a 65 ca. Elle est composée au rez de chaussée d'un hall d'entrée équipé d'une alarme et d'un visiophone, d'un bureau, d'une cuisine, d'un séjour avec cheminée avec insert, des toilettes, d'une salle de bains et de trois chambres. A l'étage on trouve deux chambres avec salles de bains attenantes avec WC, dont une est équipé d'une baignoire balnéo.

Outre les charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente.

Les frais de poursuites de vente sont payables en SUS du prix de vente, outre la TVA le cas échéant.

Fait à TOULOUSE, le 23 janvier 2017

Maître C. FALQUET

Avocat signé

Seuls les Avocats au Barreau de TOULOUSE peuvent soutenir les enchères.

S'adresser, pour tous renseignements :

1°) à Maître Colette FALQUET

8, rue Bouquières à TOULOUSE - Tel : 05.61.53.10.60

2°) Le cahier des conditions de la vente n° 16/00032 peut être consulté au Greffe du Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE aux jours et heures prévus à cet effet, au Cabinet de l'avocat poursuivant ou sur internet www.info-encheres.com.

3°) et sur les lieux, pour visiter : MERCREDI 22 FEVRIER 2017 DE 15 H A 16 H

ENQUETE PUBLIQUE



PRÉFET DE L'ARIÈGE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

**Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)
Société FINAGAZ
Communes de FENOUILLET et de SAINT-ALBAN**

Une enquête publique relative au projet d'établissement du plan de prévention des risques technologiques autour de la société FINAGAZ, sise 25 rue des Usines à Fenouillet, est ouverte sur le territoire des communes de Fenouillet et Saint-Alban.

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie - direction risques industriels - et la direction départementale des territoires de la Haute-Garonne - service risques et gestion de crise - sont conjointement responsables du projet auprès desquelles des informations peuvent être demandées.

Les pièces du dossier d'enquête resteront déposées en mairies de Fenouillet et Saint-Alban pendant 32 jours consécutifs du **mardi 31 janvier 2017 au vendredi 3 mars 2017 à 17h00**, où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels et consigner ses observations, propositions ou contre-propositions sur les registres à feuillets non mobiles ouverts à cet effet.

Le dossier d'enquête publique est également téléchargeable sur le site internet de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/pprt-finagaz-fenouillet-a16985.html>.

Le public pourra également adresser au commissaire enquêteur soit par courrier à la mairie de Fenouillet, siège de l'enquête, soit par courriel en se rendant sur le site internet <http://www.haute-garonne.gouv.fr/enquetePPRTFINAGAZ>, ses observations, propositions ou contre-propositions qui devront parvenir pendant la durée de l'enquête. Les courriers et courriels seront annexés dans les meilleurs délais possibles au registre d'enquête déposé à la mairie de Fenouillet.

M. Michel ROUX a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public :

- Le mardi 31 janvier 2017 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Fenouillet
- Le jeudi 9 février 2017 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Fenouillet ;
- Le mercredi 22 février 2017 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Saint-Alban ;
- Le mardi 28 février 2017 de 15h00 à 19h00 à la mairie de Fenouillet ;
- Le vendredi 3 mars 2017 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Fenouillet ;

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an à la préfecture de la Haute-Garonne ainsi qu'en mairies de Fenouillet et Saint-Alban et sera publiée sur le site internet des services de l'État de la Haute-Garonne <http://www.haute-garonne.gouv.fr/enquetePPRTFINAGAZ>.

Les personnes intéressées pourront obtenir, à leurs frais, communication du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, en s'adressant au préfet de la Haute-Garonne - service de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - pôle aménagement durable - 1 place Saint-Etienne - 31038 TOULOUSE CEDEX 9.

À l'issue de l'enquête publique, la décision d'approbation du plan de prévention des risques technologiques autour de la société FINAGAZ sera prise par arrêté préfectoral par le préfet de la Haute-Garonne.

Signé : pour le préfet et par délégation, le secrétaire général, Stéphane DAGUIN.

MARCHÉS PUBLICS



**Commune de
Pradère Les Bourguets**
45 Chemin d'En Plume 31530
4ème Modification
du Plan local d'Urbanisme

Par délibération en date du **17 Janvier 2017**, le conseil municipal de **Pradère-Les-Bourguets**, a décidé d'approuver la 4ème modification du plan local d'urbanisme sur le territoire communal.

Le dossier de plan local d'urbanisme modifié est à la disposition du public en **mairie de Pradère-les-Bourguets**.

Pradère-les-Bourguets,
le 19 Janvier 2017

Christian TAUZIN
Maire.



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE, 1 bd de la Marquette, 31090 TOULOUSE cedex 9

Objet : Conception et réalisation de films en motion design et animation 3D

Type de marché : Services
Procédure : procédure adaptée

Forme : prestation divisée en lots : non Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue : Accord-cadre mono-attributaire (articles 27, 78 & 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016) d'une durée d'un an, reconductible 2 fois

Montants annuels minimum : 15 000 € HT/maximum : 30 000 € HT

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

Remise des offres : 21/02/2017 à 16h00 au plus tard

Demandes de renseignements complémentaires : Possibilité d'accès au règlement de la consultation, au dossier de consultation et de réponse par voie électronique à l'adresse <https://marches-publics.haute-garonne.fr> ou à l'adresse ci-après : Conseil départemental de la Haute-Garonne

Direction de la commande publique - Pôle marchés publics Bât. B - rez-de-chaussée - bureau B064 - 1 bd de la Marquette 31090 Toulouse cedex 9

Tel : 05.34.33.35.95 Fax : 05.34.33.35.81
Envoi à la publication le : 24 janvier 2017

CONSTITUTIONS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Claire NAPOLY-PUENTE, notaire à TOULOUSE, le 17/01/2017, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de TOULOUSE 3 le 18/01/2017 dossier 2017 02981 référence 2017 N 00092, il a été constitué la société dont les caractéristiques suivent :

Forme : Société Civile
Dénomination : SCI SPERANZA

Siège : 88 rue du Vieux Moulin, GAGNAC SUR GARONNE (31150)

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Objet : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, l'occupation, de tous immeubles bâtis et non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, la vente, l'échange, l'apport en société ou autrement.

L'acquisition, l'administration, de toutes valeurs mobilières (SCPI, fonds communs de placement, obligations, actions ou parts sociales...) La mise à disposition à titre gratuit de tous immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire, aux associés ou à leurs ayants droits. Le cautionnement sous toutes ses formes, de tous emprunts en faveur des associés. Eventuellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société. Et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital social : 1.000,00 €, divisé en 1000 parts de 1€ chacune, intégralement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs apports. Apports en numéraire.

Gérant : Madame Julia, Anny, Cécile MOSNIER, demeurant à TOULOUSE (31400), 10 Chemin du Vallon

Cession des parts : Libres entre associés, conjoints, ascendants ou descendants. Toute autre cession soumise à agrément.

Immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Pour avis, La gérance.

LOVELLA
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros Siège social : 152 Rue du Faubourg Bonnefoy 31500 TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à ANTONY du 18 janvier 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LOVELLA
Siège : 152 rue du Faubourg BONNEFOY 31500 TOULOUSE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros
Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- Fournir des services administratifs, commerciaux, financiers et/ou juridiques pour ses filiales,
- L'achat, la rénovation, en vue de leur revente de tous biens meubles et immeubles. Toute activité connexe de valorisation des biens meubles et immeubles. Toute prestation de service connexe à l'objet social.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : Monsieur Pascal VELLA, demeurant 34 rue du Vert Buisson à ANTONY (92160)
Directeur Général : Madame Marion VELLA, demeurant 34 rue du Vert Buisson à ANTONY (92160)
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

POUR AVIS, Le Président

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 27 octobre 2016, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée
DÉNOMINATION : MECA PNEU DIS-COUNT
CAPITAL : 2 000 euros

SIÈGE : ZAC de la Menude, 11 Rue Sadi Carnot, 31830 PLAISANCE DU TOUCH
OBJET : achats et ventes de pneumatiques neufs et d'occasion, location sans chauffeur de véhicules de tourisme de courte et longue durée, de véhicules utilitaires de moins de 3.5 tonnes de courte et longue durée, de scooters, motos, achats et ventes de véhicules d'occasion, achats et ventes de pièces détachées neuves et d'occasion

DURÉE : 99 Années
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT DES CESSIONS : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

ORGANES SOCIAUX
Nomination sans limitation de durée.
Président : Monsieur CAUJOL Christophe, demeurant 24 Boulevard Eugène Montel, 31170 TOURNEFEUILLE
IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

Pour avis et insertion.

MAMMOOTH - Société civile Immobilière
Au capital de 1 200 € - Siège social : 79 rue des Chênes - 31830 PLAISANCE DU TOUCH

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 janvier 2017 à PLAISANCE DU TOUCH, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale : MAMMOOTH
Siège social : 79 rue des Chênes - 31830 PLAISANCE DU TOUCH

Objet social : - l'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification d'un immeuble ou d'une maisons et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société, - l'acquisition de tous immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 200 €, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Mme Caroline EXCOFFON épouse CHOLLEY demeurant 79 rue des Chênes - 31830 PLAISANCE DU TOUCH

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

La Gérance,



OFFICE NOTARIAL
15 rue de Limogne
31770 COLOMIERS

Constitution de Société

Aux termes d'un acte reçu par Me FAURE notaire signé le 20 janvier 2017, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : SARL à associé unique
Objet : Activité de coiffure hommes-femmes-enfants et vente de tous produits accessoires se rapportant à la coiffure. Et toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser l'exploitation ou le développement.

Dénomination : H3M
Siège : PLAISANCE DU TOUCH (31830) 58Bis avenue des Pyrénées,
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Capital : apport en numéraire : CINQ MILLE EUROS (5.000,00 €)
Gérant : Murielle DEBALS épouse BARTHÈRE demeurant à PIBRAC (31820) 28 route de Mondonville

Immatriculation : au RCS de TOULOUSE.

Pour avis, le Gérant.

HOBBIES CLEAN
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 85 route de Toulouse
31700 CORNEBARRIEU

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 2 janvier 2017, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : HOBBIES CLEAN
FORME : Société par actions simplifiées à associé unique
CAPITAL : 1 000 euros

SIÈGE : 85 Route de Toulouse 31700 CORNEBARRIEU
OBJET : L'entretien et le nettoyage courant de tous locaux : commerciaux, industriels et particuliers, pour particuliers, sociétés, syndicats d'immeubles et collectivités.

DURÉE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Les décisions collectives des associés sont adoptées à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 18 des statuts avec prise en compte des voix du Cédant. Les cessions entre associés sont libres.

PRESIDENT : Madame Nawal RAZALI, née le 25 août 1981 à TOULOUSE (31), de nationalité française, demeurant 25 rue Alphonse Daudet 31270 FOUZINS
IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

Pour avis.

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 23 janvier 2017, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée
DÉNOMINATION : MT RESTAURATION
CAPITAL : 1 000 euros

SIÈGE : 16 place Saint Pierre, 31000 TOULOUSE
OBJET : Point chaud, épicerie, sandwicherie, café, bar, brasserie, restaurant, snack, salon de thé, vente sur place ou à emporter de tous produits alimentaires et boissons, directement ou en location gérance.

DURÉE : 99 Années
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT DES CESSIONS : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

ORGANES SOCIAUX :
Nomination sans limitation de durée.
Président : Monsieur TILIOUINE Miled, demeurant 30 avenue Léon Blum, 31500 TOULOUSE
IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

Pour Avis et Insertion.

Il a été constitué le 16 janvier 2017 une SARL à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination sociale : Projet Réno Menuiseries, Capital social : 6000€, Siège : 20 chemin de la plaine 31330 Grenade. Objet : travaux de menuiserie générale. Durée : 99 ans, Gérant : M. BONAL Laurent, demeurant 20 chemin de la plaine 31330 Grenade. La société sera immatriculée au RCS de Toulouse.



Jean-Marc GARRIGOU
Alain FAURE

Patrick LEGRIGEOIS
Notaires associés
Société civile professionnelle
titulaire d'un office notarial

Antoine VANISCOTTE
notaire

Aux termes d'un acte reçu par Me Antoine VANISCOTTE, notaire à COLOMIERS le 17 janvier 2017, Il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : groupement foncier agricole
Objet : propriété, jouissance, administration et mise en valeur exclusivement par la conclusion de baux ruraux à long terme conformes aux articles L. 416-1 et suivants du Code rural, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition, et toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil du groupement et ne soient pas inconciliables avec la législation régitant le présent groupement foncier agricole.

Conformément aux dispositions de l'article L. 322-16 du Code rural et à l'article 848 bis du Code général des impôts, le présent groupement foncier agricole ne pourra procéder à l'exploitation en faire-valoir direct des biens compris dans son patrimoine. Les différentes dispositions arrêtées dans les statuts ne pourront en aucune manière déroger aux droits accordés par le statut du fermage aux fermiers du groupement.

DÉNOMINATION : «GFA DE BASTIDE»
SIÈGE : PRESERVILLE (31570) 21 Route d'Odars.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation

Capital : Apport numéraire de la somme de MILLE EUROS (1.000,00 €)
Gérant : Didier GUILHELMEN demeurant à PRESERVILLE (31570) 21 Route d'Odars.

AGREMENT : Un associé ne peut céder librement entre vifs tant à titre onéreux qu'à titre gratuit tout ou partie de ses parts sociales qu'à ses coassociés.

Les autres cessions entre vifs sont soumises à agrément. L'agrément doit être donné suite à une décision collective extraordinaire

IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE

Pour avis, Me VANISCOTTE.

Suivant acte SSP en date du 10 Janvier 2017 à Savarthes, il a été constitué la société suivante :

Dénomination sociale : SCI LES VILLAS DU LARMEOU - Forme sociale : Société Civile Immobilière
Siège social : SAVARTHES (31800), 37 rue du Cagire.

Objet : La société a pour objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers - Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en faire la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil - L'emprunt de tous les fonds nécessaires à ces objets et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires - Exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.

Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Capital social : TROIS CENT EUROS (300,00 €) divisé en 100 parts de TROIS EUROS (3,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

Apports en numéraire : 300,00 euros
Gérant : Mr Stéphane Claude BACHELIER, demeurant à SAVARTHES (31800), 37 rue du Cagire.
Immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Pour avis et mention,



Avis de constitution

CREATION : Par acte sous seing privé en date du 19/01/2017
DÉNOMINATION : BM31 CONSULT
FORME : SAS unipersonnelle
CAPITAL : 2.000 euros

SIÈGE : 7 impasse des meuniers - 31320 CASTANET TOLOSAN
OBJET : Le conseil scientifique pour l'industrie chimique, pharmaceutique et cosmétique.

DURÉE : 99 ans
PRESIDENT : Mr Bernard MEUNIER, demeurant 7 impasse des meuniers - 31320 CASTANET TOLOSAN, né le 11/03/1947 à Poitiers (86), de nationalité française, pour une durée illimitée

IMMATRICULATION : au RCS de Toulouse.

Pour avis,

UN AUTRE REGARD
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 euros
Siège social : 15 rue de l'Autan Blanc -31240 L'UNION

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à L'UNION du 05.12.2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : UN AUTRE REGARD
Siège : 15 rue de l'Autan Blanc, 31240 L'UNION

Capital : 100 euros
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au RCS

Objet : Conseil en entreprise
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : Gabriel LEBOFF, demeurant 15 rue de l'Autan Blanc 31240 L'Union

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse.

Pour avis, Le Président .

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 17 janvier 2017, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique
DÉNOMINATION : MS Sécurité Privée
CAPITAL : 1000 euros

SIÈGE : 15 Rue Jules Amilhau, apt 15, 31100 Toulouse
OBJET : sécurité privée
DURÉE : 99 Années

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT DES CESSIONS : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

ORGANES SOCIAUX
Nomination sans limitation de durée.
Président : Monsieur MEFLAH Sid Ahmed Soufiane, 15 Rue Jules Amilhau, 31100 TOULOUSE
IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

Pour Avis et Insertion.

Suivant acte sous seing privé en date du 23/01/2017, il a été constitué une sas. Dénomination : 2JCD Développement. Nom commercial : 2JCD Développement. Sigle : 2JCD. Objet : Décoration d'intérieur Courtage en travaux Rénovation de biens. Siège social : 28 rue Sainte Ursule 31000 Toulouse. Capital : 100 €. Durée : 99 ans. Président: M. Jean-Philippe Courtade, 7 rue Varsovie Bat. A 31300 Toulouse. Directrice Générale Estelle Vandeville demeurant 28 rue Saint Ursule 31000 Toulouse - chaque associé à le droit de participer aux décisions Collectives par lui-même ou son mandataire -chaque action donne le droit à une voix

Immatriculation RCS TOULOUSE.

PLATRERIE MH
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 500 €
Siège social : 3 Allée de Vignemale 31770 Colomiers

Par acte du 16/01/2017, il a été constituée la SASU PLATRERIE MH siégeant au 3 Allée de Vignemale 31770 Colomiers. Objet : Travaux de Plâtrerie. Capital : 1500 euros. Durée : 99 ans. Président : M. M'HAMDI Abderrahmen, demeurant 3 Allée de Vignemale, 31770 Colomiers. Admission aux assemblées et droits de votes : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clause d'agrément : les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société. Immatriculation au RCS de Toulouse.

Suivant un acte ssp en date du 01/01/2017, il a été constitué une SAS Dénomination : SAS AKHAWAT Siège social : 133 Chemin De Lestang 31100 TOULOUSE Capital : 100 €

Objet : vente à distance sur catalogue spécialisé
Durée : 99 ans
Président : M. MOHAMMED El boukhari 133 Chemin De Lestang 31100 TOULOUSE Cession d'actions : Libre entre associés, agrément du président envers les tiers

Exercice du droit de vote : Chaque action donne droit au vote
Conditions d'admissions : être actionnaire
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Par acte SSP du 18/01/2017 il a été constitué une SELARL dénommée: S.E.L.A.R.L SAMUEL FOURLIN Siège social: 9 rue l'Eglise, rdc 31700 CORNEBARRIEU Capital: 1.500 € Objet: Activités juridiques et judiciaires relatives à la profession d'Avocat Gérant: M. FOURLIN Samuel 15 Rue Paul Verlaine 31700 CORNEBARRIEU Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Avis de constitution

FORME : Société à Responsabilité Limitée à associé unique
DÉNOMINATION : MSO BAT
SIÈGE SOCIAL : 18 rue de Menton, n°756 31400 TOULOUSE

OBJET : travaux de rénovation second oeuvre
DURÉE : 99 ans, à compter de son immatriculation au RCS

CAPITAL SOCIAL : 500 € divisé en 100 parts de 5 €
GERANCE : Monsieur NASIMBA QUINGA Luis Ivan, demeurant 18 rue de Menton, apt 756, 31400 TOULOUSE
IMMATRICULATION RCS de TOULOUSE

Pour avis, La Gérance

Avis de constitution

FORME : Société à Responsabilité Limitée à associé unique
DÉNOMINATION : LA BEAUTE D'ARBRES
SIÈGE SOCIAL: 14 cheminement Louis Auriacombe 31100 TOULOUSE

OBJET : travaux forestiers
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

CAPITAL SOCIAL : 3 000€ divisé en 100 parts de 30 €
GERANCE : Monsieur AHARROUK Brahim, demeurant 14 cheminement Louis Auriacombe, 31100 TOULOUSE
IMMATRICULATION RCS de TOULOUSE

Pour avis,La Gérance

TRANSFERTS DE SIÈGE

S.A.R.L. SB Transaction
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 €
Siège social: 23 Avenue de l'URSS 31400 Toulouse
R.C.S. TOULOUSE: 751 998 766

AVIS DE PUBLICITE

Par décision du 15 décembre 2016, l'associé unique a adopté la modification suivante :

Le siège social de la société a été modifié, et devient Chez M.BIHARE, 23 rue des Augustins (Boîte aux lettres située au 21 rue Mas des Augustins) , 31500 Toulouse, à compter du 15 décembre 2016.

En conséquence l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : « Le siège social est fixé 23 avenue de l'URSS 31400 Toulouse. »

Nouvelle mention : « Le siège social est fixé Chez M.BIHARE, 23 rue des Augustins, (Boîte aux lettres située au 21 rue Mas des Augustins), 31500 Toulouse. »Mention sera faite au RCS : TOULOUSE.

Pour avis.

ENERGIE VALORISATION HANDICAP
Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros
Siège social : 62 impasse de Lespinasse - 31140 AUCAMVILLE
Transféré : 3 rue Isabelle Eberhardt 31200 TOULOUSE
802 891 291 RCS TOULOUSE

Aux termes d'un acte unanime en date du 18 octobre 2016, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social à TOULOUSE (31200), 3 rue Isabelle Eberhardt, avec effet à compter de cette date. Les statuts ont été modifiés comme suit :

Siège social : Ancienne mention : 62 impasse de Lespinasse, 31140 AUCAMVILLE – Nouvelle mention : 3 rue Isabelle Eberhardt, 31200 TOULOUSE.
Mention sera faite au RCS de Toulouse

Pour avis,

SADI
SCI au capital de 1.524,49 €
Siège social : 72 rue Pierre Paul RIQUET 31000 TOULOUSE
424 195 204 RCS de TOULOUSE

En date du 12/01/2017, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 5 rue le grand bois - 31180 LAPEYROUSE-FOSSAT, à compter du 12/01/2017.
Mention au RCS de TOULOUSE.

EURL COMPAGNIE DE GARDIENNAGE ET DE SECURITE

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 Rue Jean Mermoz
Bâtiment D9 - 31100 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 799 536 461

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 janvier 2017 a décidé de transférer le siège social de la société à compter du 15 janvier 2017 :

- qui était à : 1 Rue Jean Mermoz Bâtiment D9 - 31100 TOULOUSE
- est désormais à : 99 Route d'Espagne Bâtiment A13 - 31100 TOULOUSE.

Mention sera faite au RCS de Toulouse

LE PETIT BON TEMPS

Au capital de 1.500,00 EUros
Siège social : 14, rue Denis Diderot
31400 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 813 784 618

Transfert de siège social

Aux termes d'une délibération en date du 15 novembre 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés a décidé de transférer le siège social de la société à compter du 15 novembre 2016.

De : TOULOUSE (31400) 14 Rue Denis Diderot
A : PARIS (75007) 21 Rue Rousselet.
L'article QUATRE des statuts a été modifié en conséquence.
Désormais la société sera immatriculée au RCS de PARIS.

POUR AVIS
La gérance.

PEYRUSSE

Société civile immobilière
au capital de 250 000 euros
Siège social : lieudit Peyrusse
31290 TREBONS SUR LA GRASSE
511 210 734 RCS DIJON

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02 janvier 2017, il résulte que :

- Le siège social a été transféré à lieudit Peyrusse - 31290 TREBONS SUR LA GRASSE, à compter du 02 janvier 2017.

Par information :
- Objet social : Acquisition et administration de tout immeuble.

- Durée : 99 années
En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 511 210 734 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

L'article Siège social des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis.

TPTE

SARL au capital de 5000 €
Siège social : 9 Ter Avenue De Lyon
31500 TOULOUSE
818759029 RCS de TOULOUSE

Par AGE du 17/01/2017, il a été décidé de transférer le siège social au 35 Bd Anatole France 93200 SAINT-DENIS, à compter du 17/01/2017.

Mention au RCS de TOULOUSE.

MODIFICATION OBJET SOCIAL

SN BANGLA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 500 euros
Siège social : 24 Rue Bayard
31000 TOULOUSE
801 909 672 RCS TOULOUSE

Avis de Modification

Par délibération en date du 1er octobre 2016, les associés de la société SN BANGLA ont décidé d'étendre l'objet social et l'activité de la société aux activités suivantes :

- Restauration rapide et traditionnelle
- Vente à emporter et à consommer sur place

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence :

- Article 2 - Objet
- La société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :
- Création, acquisition, location, exploitation de ventes de tous produits alimentaires, bazar, de vin et alcool, produits d'import et d'export
- Restauration rapide et traditionnelle
- Vente à emporter et à consommer sur place

Pour avis et insertion.

NOMINATIONS GERANT(S)

SYCOMORE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 €
Siège Social : 43, avenue Paule Raymond - ZA de Gabardie
31200 - TOULOUSE
RCS TOULOUSE B 499 465 771

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 18 juillet 2016, à effet du même jour, il a été pris acte de la démission de Mr Rémy Vigouroux, en qualité de gérant.

Pour avis.

CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE DE SIOUVILLE

Société anonyme
avec Conseil d'administration
au capital social de 96.000 euros
Siège social : Allée de Roncevaux - 31240 L'UNION
313 537 805 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2016, Madame Pascale RIBADEAU-DUMAS, demeurant 21-25 rue Balzac 75008 PARIS a été nommée en qualité de nouvel administrateur, à compter de ce jour, en remplacement de Monsieur Alexis JUNGELS demeurant au 21-25 rue Balzac 75008 Paris, pour la durée de son mandat restant à courir soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Pour avis, Le conseil d'administration.

CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE DE SIOUVILLE

Société anonyme
avec Conseil d'administration
au capital de 96 000 euros
Siège social : Allée de Roncevaux
31240 L'UNION
313 537 805 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une délibération en date du 12 décembre 2016, l'assemblée générale ordinaire a décidé de nommer Monsieur Charles-Antoine PINEL, demeurant 21-25 rue Balzac, 75008 PARIS, en qualité d'Administrateur, de Président du Conseil d'Administration et de Président Directeur Général de la Société, en remplacement de Madame Laurence BRANTHOMME, Administrateur, Président du Conseil d'Administration et Président Directeur Général démissionnaire, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir et ce, à compter de ce jour.

Pour avis et insertion.

LIQUIDATIONS

ALLO LUC

S.A.R.L.
au capital de 7 800,00 Euros
Siège social : 779 Rue Léonie Biamouret
31470 SAINT LYS
R.C.S : 431334861

Avis de Parution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 Décembre 2016 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 Décembre 2016 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidatrice Madame Michelle WIART, demeurant 779 Rue Léonie Biamouret 31470 SAINT LYS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 779 Rue Léonie Biamouret 31470 SAINT LYS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Toulouse, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis
La Liquidatrice.

SCIMSO

Société civile immobilière
En liquidation
au capital de 16.000 euros
Siège social : 8 Bld Marcel Paul
31170 TOURNEFEUILLE
442 468 955 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Suivant décision collective des associés en date du 31 octobre 2016, il résulte que Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Monsieur le Quéllec Patrice, demeurant 62 rue d'Engrabe 31830 PLAISANCE DU TOUCH et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE.

Mention sera faite au RCS : TOULOUSE.

Pour avis,

DISSOLUTIONS

Sarl Pierre Salmon ELECTRICITE PSE

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital de 1000,00 Euros
Siège Social : 132 route de Blagnac,
31200 TOULOUSE-RCS de Toulouse
N°807 789 201 00017

Avis de dissolution

Après délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 Décembre 2016, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er janvier 2017 et sa mise en liquidation.

Monsieur Pierre SALMON, demeurant 132 route de Blagnac, 31200 Toulouse, est nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur au 132 route de Blagnac 31200 Toulouse.

Inscription modificative sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis, Le liquidateur.

BESSIÈRE CONSULTING, SASU au capital de 100€, 6 rue Georges Castex, 31700 Blagnac, 818 108 870 RCS Toulouse. L'associé unique a décidé, le 31.12.2016, la dissolution anticipée de la société, au 31.12.2016, désigné liquidateur Mr BÉSSIERE André, 6 rue Georges Castex, 31700 Blagnac et fixé le siège de liquidation au siège social de la société. Mention au RCS de Toulouse.

NON DISSOLUTION

SASU

PAC SECURITE
Société par actions simplifiée à Associé Unique
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Rue Vestrepain
Bâtiment K
31100 TOULOUSE
RCS : TOULOUSE 805 297 041

Avis de Publicité

Aux termes des décisions de l'associé unique du 15 Juin 2016, il résulte que : L'associé unique, statuant conformément à l'article L 225-248 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS : TOULOUSE

Pour avis.

CESSIONS FOND COMMERCE

Suivant acte SSP du 09.12.16 dûment enregistré le 09.01.17 au SIE de Toulouse, réf 2017 A 00471, a été cédé par Maître Christian REY es qualité de liquidateur judiciaire de la SAS LA RESIDENCE (RCS Toulouse 381663558), ayant son siège au 20 rue Caffarelli à Toulouse à Monsieur Abdelkrim ACHACHE, commerçant, RCS Lyon 330561473, ayant son siège social au 29 rue Paul Bert 69003 Lyon, un fonds de commerce d'hôtel exploité à l'adresse précitée. Le cessionnaire est propriétaire du fonds cédé à compter du 09.12.16. Entrée en jouissance : 09.12.16. Prix de la cession : 200.000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 150.000 euros et aux éléments corporels pour 50.000 euros, payé comptant. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans un délai de 10 jours de la dernière en date des insertions légales, au lieu d'exploitation du fonds de commerce.

Cession de Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par Me Sébastien SALESSES, Notaire Associé à TOULOUSE (31) 4-5 place Wilson, le 12/01/2017, enregistré au SIE de TOULOUSE-NORD le 18/01/2017 dossier 2017/3085 Réf.102, Mme Elette JEANJEAN div. BOUZAT demeurant à TOULOUSE (31500) 21 rue du Professeur Martin, a cédé à la Société dénommée SARL GEARY STREET, s.a.r.l. au capital de 7.622,45€ dont le siège est à TOULOUSE (31300) 3 place Olivier, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le n°398735167 ; Un fonds de commerce de lingerie, bonneterie confection, layette exploité à TOULOUSE (31300), 1 place Olivier, connu sous le nom commercial VIOLETTE LINGERIE FINE et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de TOULOUSE sous le n°348337007, avec tous les éléments corporels et incorporels composant ledit fonds ; Moyennant le prix 49.500€ s'appliquant aux éléments incorporels pour 47950€ et au matériel pour 1.550€ ; Entrée en jouissance au 12/01/2017. Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales en l'office de Me SALESSES notaire à TOULOUSE (31000), 4-5 place Wilson.

Pour avis, Me SALESSES

Avis de cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte reçu par Maître Nicolas GATUMEL, notaire à TOULOUSE, le 13/01/2017, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Toulouse s le 16/01/2017 dossier n° 2017 02662 2017N00086.

La société S.A.R.L. ANTHOLOGY, SARL au capital de 7.622,45 €, 8 rue des Lois, TOULOUSE (31000), RCS TOULOUSE 418352589. A cédé à la société MES MAUVAISES FREQUENTATIONS, SAS au capital de 1.000 euros, 10 place Occitane, TOULOUSE (31000), RCS TOULOUSE 822386082. Un fonds de commerce de commerce neuf et occasion de tous supports musicaux, audio, vidéo et multi média, livres, revues et tous objets accessoires s'y rapportant, dépôt, vente de ces mêmes objets, édition musicale et phonographique, dépôt de billetterie, organisation de manifestation artistique et service de compilation sur mesure sur compact-disc, exploité à TOULOUSE (31000), 8 rue des Lois sous le numéro SIREN 418352589 avec tous les éléments corporels et incorporels composant ledit fonds. Moyennant le prix de 50.000€, s'appliquant aux éléments incorporels pour 47.990€ et au matériel, mobilier commercial et outillage pour 2.010€.

Propriété et entrée en jouissance au jour de la signature de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales, en la SCP BERKOUK, 32 rue Alsace Lorraine, 31000 TOULOUSE.

Pour insertion.

Auto Expertise 31

SARL au capital de 6.000 €
Siège : 59 bis avenue de la Gare
31120 PORTET-SUR-GARONNE
RCS 505 180 943

Selon acte sous seing privé du 05/01/2017 enregistré le 13/01/2017 au service de l'enregistrement Toulouse 3 dossier 2017 02084 référence 2017 A 00587, la société AUTO EXPERTISE 31 dont le siège est à PORTET-SUR-GARONNE (31120), 59 bis avenue de la Gare (RCS 505 180 943) a cédé à la société A.C.T.E. dont le siège est à SAINT-JEAN (31240), 10 rue du Cassé (RCS 430 036 830) un fonds de commerce de cabinet d'expertise automobile sis et exploité à PORTET-SUR-GARONNE (31120), 59 bis avenue de la Gare moyennant le prix de 215.000 €. Les créanciers du vendeur peuvent former opposition au paiement du prix faite au domicile élu dans le délai de dix jours à compter de la publication de la vente au Bodacc. Pour la réception des oppositions, domicile élu au Cabinet Camille & Associés, 42 rue des Filatiers, 31000 TOULOUSE.

DIVERS

Location gérance

Suivant acte sous seing privé en date du 15 janvier 2017, la SAS SHAAB, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 533 460 788, dont le siège social est situé 16 place Saint Pierre, 31000 TOULOUSE, a donné à titre de location gérance à la société dénommée SAS MT RESTAURATION, Siège social 16 place Saint Pierre, 31000 TOULOUSE, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 533 460 788, un fonds de commerce de point chaud, épicerie, sandwicherie, revente de tous produits alimentaires, exploité 16 place Saint Pierre, 31000 TOULOUSE, et ce à compter du 16 janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2021, renouvelable par tacite reconduction.

En vertu de ce contrat, la société SAS MT RESTAURATION exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité et le bailleur ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun engagement contracté par le gérant, et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire gérant.

Pour insertion.



S.A Colomiers Habitat 8 Allée du Lauragais - BP 70131 31772 COLOMIERS CEDEX. VENTE D'UN APARTEMENT VACANT à COLOMIERS- Résidence LE CHENE 1 - Année 1989 - COPROPRIETE de 19 Lots Sans objet de procédures. 28 BLD VICTOR HUGO APT 28 - 5ème étage - T 3 - 67,59 m² - Prix de Vente réservé aux locataires de Colomiers Habitat 108 800 € - DPE : C - Charges de Copropriété 2016 : 926,87 €. Contactez le Service Vente au 05 81 501 501 ou cpalas@colomiers-habitat.fr

MOULINS DE LA PLAINE

Société civile immobilière
Au capital de 2.145 €
Siège : 24 avenue Marcel Dassault
BP 25802
31030 TOULOUSE CEDEX 4
RCS TOULOUSE (31) n° 451 633 010

Par acte sous seing privé du 31/12/2016, la société PAUL MARTY et la société LE MARES d'une part, et la société MOULINS DE LA PLAINE, d'autre part, ont établi un projet de fusion, aux termes duquel les sociétés PAUL MARTY et LE MARES faisaient apport, à titre de fusion à MOULINS DE LA PLAINE sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le traité de fusion, de tous les éléments d'actif et de passif constituant leur patrimoine, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine des sociétés PAUL MARTY et LE MARES devant être dévolue à la société MOULINS DE LA PLAINE dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion.

Cette fusion a été approuvée par délibérations de l'associé unique de la société PAUL PARTY et de l'associé unique de la société LE MARES du 31/12/2016 et par délibérations de l'associé unique la société MOULINS DE LA PLAINE du 31/12/2016.

En rémunération de cet apport-fusion, l'associé unique de la société MOULINS DE LA PLAINE a procédé à une augmentation de capital de 645 €, pour le porter de 1.500 € à 2.145 €, au moyen de la création de 43 parts nouvelles, de 15 € chacune, entièrement libérées, attribuées en totalité à l'associé unique de la société MOULINS DE LA PLAINE. La prime de fusion s'élève à un montant de 204.415 €.

Fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1er juillet 2016, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par les sociétés absorbées depuis cette date seront réputés réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la SCI MOULINS DE LA PLAINE et considérées comme accomplies par elles depuis le 1er juillet 2016.

En conséquence aux termes de sa délibération du 31/12/2016 l'associé unique de la société MOULINS DE LA PLAINE a modifié les articles des statuts relatifs aux apports et au capital social.

Pour vos demandes de devis :

Notre numéro de téléphone :

09 83 27 51 41

Notre adresse mail :

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

PAUL MARTY
 Société civile immobilière
 Au capital de 76.400 €
 Siège : 24 avenue Marcel Dassault
 BP 25802
 31505 TOULOUSE
 RCS TOULOUSE (31) n° 432 089 563

Par décision du 31/12/2016, l'associé unique de la SCI PAUL MARTY, a approuvé le traité de fusion du 31/12/2016 prévoyant l'absorption de la société PAUL MARTY par la société MOULINS DE LA PLAINE, société civile immobilière au capital de 1.500 €, dont le siège est à TOULOUSE (31030) Cedex 4, BP 25802, 24 avenue Marcel Dassault, inscrite au RCS de TOULOUSE sous le n°451 633 010. En conséquence, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société PAUL MARTY, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les parts sociales émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées aux associés de la société absorbée. L'associé unique de la société LES MOULINS DE LA PLAINE, Société absorbante, par délibérations du 31/12/2016, ayant approuvé la fusion et procédé à l'augmentation corrélatrice de son capital, la fusion et la dissolution de la société PAUL MARTY sont devenues définitives à cette date.

Patrick PARTOUCHE
 Avocat
 19 Chemin de Nicol
 31200 - TOULOUSE

International Conceptsport
 Société à Responsabilité Limitée
 au capital de 1 500 Euros
 Siège social : 21 Rue Apollo
 31240 - L'UNION
 RCS TOULOUSE 484871066

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11 Janvier 2017, la collectivité des associés, a décidé à compter du jour de l'assemblée :

- De modifier la dénomination sociale qui devient CLOVIS CONSULTING
- D'étendre l'activité de la société à celle de distribution de produits alimentaires bio, conseil et mise en relation de personnes physiques ou morales en matière d'activités sportives, d'informatique, de produits bio, et location de voiture sans chauffeur.

- De modifier en conséquence les articles 2.1 et 2.3 des statuts.

Le dépôt légal sera réalisé auprès du R.C.S de TOULOUSE .

Pour avis.

ALTARIVA YMCA
 Devenue
YMCA Services
 Société à responsabilité limitée
 En cours de transformation en SAS
 au capital de 250 000 euros
 passant à 1 001 000 euros
 Siège social : 13, avenue Edouard Serres - 31773 COLOMIERS CEDEX
 419 070 271 RCS TOULOUSE

A/ Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 31 décembre 2016 à effet du même jour l'associé unique a décidé :

1/ De réduire le capital de 250 000 euros à 1 000 euros par voie de réduction du nombre des parts.

- Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
- Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

- ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL
- Ancienne mention :
- Le capital social est fixé à deux cent cinquante mille euros (250 000 euros).
- Nouvelle mention :
- Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros).

2/ La transformation de la Société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Patrick DELACROIX.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIETE : L'association YMCA de COLOMIERS (YOUNG MEN'S CHRISTIAN ASSOCIATION - UNION CHRETIENNE DE JEUNES GENS) dont le siège social est à COLOMIERS (31770) 13 avenue Edouard SERRES, représentée par son président Monsieur Stéphane HOLLARD.

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Patrick DELACROIX demeurant 11, allée de LASPLANES à COLOMIERS (31770).

Les commissaires aux comptes sont confirmés dans leurs fonctions :

- la société @ec audit en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, dont le siège social est 1, place Pierre Mendes France Immeuble Le Dorval 31400 TOULOUSE.

- Monsieur Stéphane MICHEL en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, demeurant 3, rue Guglielmo MARCONI 31400 TOULOUSE.

3/ de modifier la dénomination de la société qui devient : YMCA Services.

En conséquence l'article 2 des statuts est modifié de la façon suivante :

ARTICLE 2 - DENOMINATION SOCIALE

La dénomination sociale est : YMCA Services

B/ Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 19 janvier 2017 à effet du même jour l'associé unique a décidé :

D'augmenter le capital social de 1.000.000 euros à la suite de l'apport partiel d'actif de la branche entreprise adaptée par l'associé unique de la société. Le capital a donc été augmenté de 1.000.000 euros par émission de 4000 actions nouvelles de 250 euros chacune.

Le capital est désormais fixé à la somme de 1001000 euros divisé en 4004 actions de 250 euros chacune.

- Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

- Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

- ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL
- Ancienne mention :
- Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros).

- Nouvelle mention :
- Le capital social est fixé à UN MILLION MILLE euros (1 001 000 euros).

Il est divisé en 4004 actions de 250 euros chacune, entièrement libérées, attribuées en totalité à l'associé unique.

Pour avis.

LE MARES
 Société civile immobilière
 Au capital de 60.000 €
 Siège : 24 avenue Marcel Dassault
 31500 TOULOUSE
 RCS TOULOUSE (31) n° 352 752 364

Par décision du 31/12/2016, l'associé unique de la SCI LE MARES, a approuvé le traité de fusion du 31/12/2016 prévoyant l'absorption de la société LE MARES par la société MOULINS DE LA PLAINE, société civile immobilière au capital de 1.500 €, dont le siège est à TOULOUSE (31030) Cedex 4, BP 25802, 24 avenue Marcel Dassault, inscrite au RCS de TOULOUSE sous le n°451 633 010. En conséquence, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société LE MARES, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les parts sociales émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées aux associés de la société absorbée. L'associé unique de la société LES MOULINS DE LA PLAINE, Société absorbante, par délibérations du 31/12/2016, ayant approuvé la fusion et procédé à l'augmentation corrélatrice de son capital, la fusion et la dissolution de la société LE MARES sont devenues définitives à cette date.

Notre adresse mail :



annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce parue le 15.12.2016 dans le Journal Toulousain N°717 pour la SCI BRASSENS : il convenait de lire, nouvelle adresse 61 rue Bayard 31000 Toulouse sans mention de l'appartement n° 10.

Rectificatif

Dans l'annonce parue dans le JOURNAL TOULOUSAIN, le 12 janvier 2017 N° 721 concernant la SCI CGMP, il convient de lire en entête : SCI CGMP et non pas SCI GMP.

Pour avis,

Rectificatif à l'annonce parue le 05/01/2017, concernant la société LES PRAIRIES. Il fallait lire « siège : 5 Esplanade Compans Caffarelli - CS 57130 - 31071 Toulouse CEDEX 7 »

Dans l'annonce parue dans LE JOURNAL TOULOUSAIN du 22/12/2016, concernant la société TRSM, il convient de lire : Acte SSP en date du 11/11/2016.

Dans l'annonce parue dans le n° 718 du 22/12/2016, concernant la société RICS, il convient de rappeler que l'ancien objet social était : « La prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères quels que soient leur objet social et leur activité. La gestion des titres et de valeurs mobilières. L'investissement pour son compte ou pour celui de tiers, par tous procédés que ce soit, et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital d'absorption ou fusion. La gestion de son propre patrimoine quel que soit sa composition appartenant à toute personne physique ou morale. Toutes prestations administratives et comptables à l'égard de participations détenues ».

S'ABONNER, C'EST NOUS SOUTENIR !



OUI je m'abonne au Journal Toulousain

1 AN

2 ANS

Mme Mlle M.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : | | | | | Ville : _____

Courriel : _____

par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain

par carte bancaire n° : _____

expire fin : | / | 3 chiffres figurant au dos de votre carte : | | |

Signature obligatoire

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à :
 Le Journal Toulousain
 32 rue Riquet, 31000 Toulouse

/// ABONNEMENTS WEB À DÉCOUVRIR SUR : www.lejournaltoulousain.fr

1 AN
48 EUROS
 2 numéros offerts + 100% du contenu web offert

2 ANS
90 EUROS
 10 numéros offerts + 100% du contenu web offert

CONCERT



© Christophe Chalimette

Un ticket pour Broadway

SWING. Elles ne sont pas jumelles mais les sœurs Anna et Mathilde Ramade ont une vraie passion pour la comédie musicale. Dans *Manhattan Sisters*, elle nous embarquent pour une virée tout en rythme dans l'Amérique des années 50.

/// Par Nicolas Mathé

Adeptes de l'épure et de la sobriété, passez votre chemin. Voici un spectacle qui fleure bon la mesure et le faste. Dans *"Manhattan Sisters"*, les sœurs Ramade nous transportent dans l'Amérique bouillonnante des années 1950, période de gloire du music-hall, des stars hollywoodiennes, du strass et des paillettes mais aussi du cartoon. L'histoire – deux sœurs du Massachusetts dont la quête de gloire à Broadway va s'avérer plus difficile que prévue – tient en peu de mots. Mais ici, ce n'est pas tant le propos qui importe que l'énergie et la complicité dégagées sur scène par Mathilde et Anna Ra-

made. Deux sœurs baignées dans l'univers artistique et la comédie musicale depuis leur enfance à travers leur père, Gilles Ramade, comédien, pianiste, metteur en scène et auteur de nombreux spectacles musicaux avec la compagnie Figaro & Co, qu'il a créé. «*On est tombées dans cette ambiance sans*

spectacles que nous faisons, enfants, pour nos parents», raconte Mathilde, l'aînée. Au départ, le projet *"Manhattan Sisters"* se résumait à un tour de chant autour du répertoire féminin de l'époque (Marylin Monroe, Andrew Sisters...) mais très vite, les sœurs n'ont pu s'empêcher de «*parler*»

conservatoire, Mathilde des études de cinéma et de théâtre. Cette dernière cite d'ailleurs des réalisateurs comme Capra et Lubitsch pour évoquer le rythme de la pièce. Car la recette de *"Manhattan Sisters"* tient aussi de la restitution fidèle et sincère d'une atmosphère. «*Nous avons toujours été fascinées par cette période où les femmes ont commencé à prendre une vraie place. C'est le temps des premières héroïnes, Marylin Monroe, Katharine Hepburn... Les femmes deviennent plus libres, elles ne sont pas juste glamour et sexy mais ont aussi le droit d'être drôles, de se casser la figure en robe à paillette*», avance Mathilde. Et si devant les tribulations des *"Manhattan Sisters"*, on ne peut s'empêcher de penser en écho à celles des Ramade, ce n'est pas forcément fortuit. «*Il y a bien sûr un peu de nous dans les personnages mais aussi*

« Les femmes deviennent plus libres, elles ne sont pas juste glamour et sexy mais ont aussi le droit d'être drôles, de se casser la figure en robe à paillette. »

en avoir conscience. Nous n'avons pas vraiment de recul, tout s'est fait naturellement et l'envie pour ce projet était de travailler ensemble pour la première fois hormis les

et ont coécrit un vrai spectacle musical. Car ces deux enfants de la balle ont beau être tombées dans la marmite, elles ont chacune fait leur propre chemin depuis. Anna le

INFOS PRATIQUES

Le 21 janvier à partir de 19h, au Rex, 15 avenue Honoré Serres à Toulouse. Paf, 5€.

beaucoup d'autodérision. Malgré leurs rêves, ces femmes sont un peu des patates à qui il arrive pas mal de galères», lance Mathilde. Voici donc une comédie musicale lorgnant plus du côté de *"Grease"* et *"West Side Story"* que des innombrables productions françaises actuelles. Joué depuis environ un an dans plusieurs salles toulousaines, le spectacle fait mouche auprès d'un large public, au grand plaisir de Mathilde : «*C'est génial de voir des enfants s'éclater durant la pièce. Mais le retour le plus marquant qu'on a eu, c'est une dame qui nous a dit à la fin du spectacle : "J'espère que vous deviendrez célèbres."*»